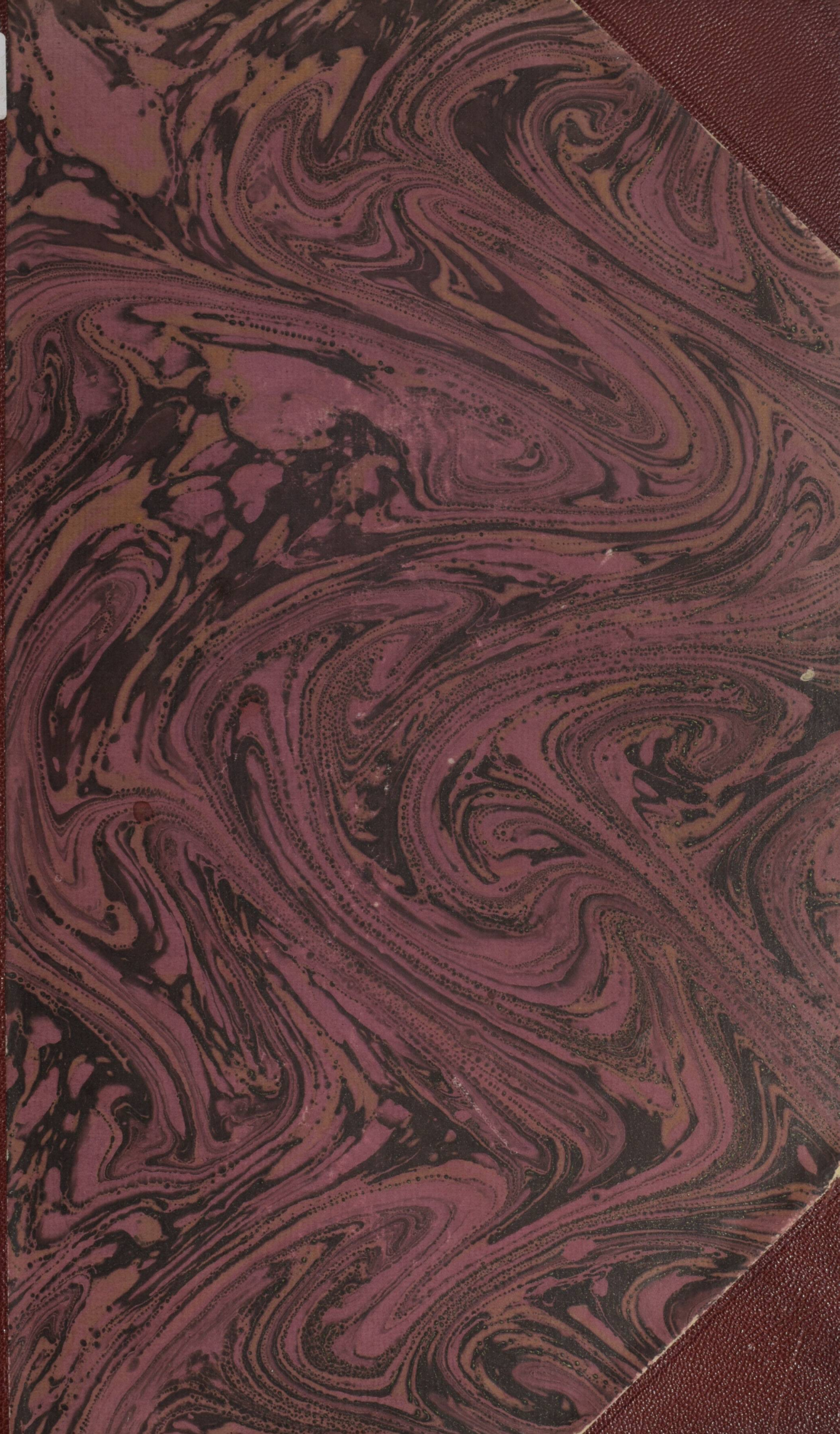
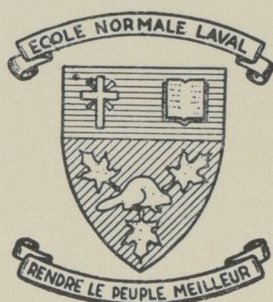


H-102-6*H-103-3
2e ex.
v.8/9
1927/1929



BIBLIOTHÈQUE



No d'inventaire: 8057

Cote: 05

Note: Don du Colonel
G.-F. Marquis

#4, 5, 9, 11-12

BIBLIOTHÈQUE
C. E. G. E. P.
E. L. GARNEAU

Yvette Haiguel

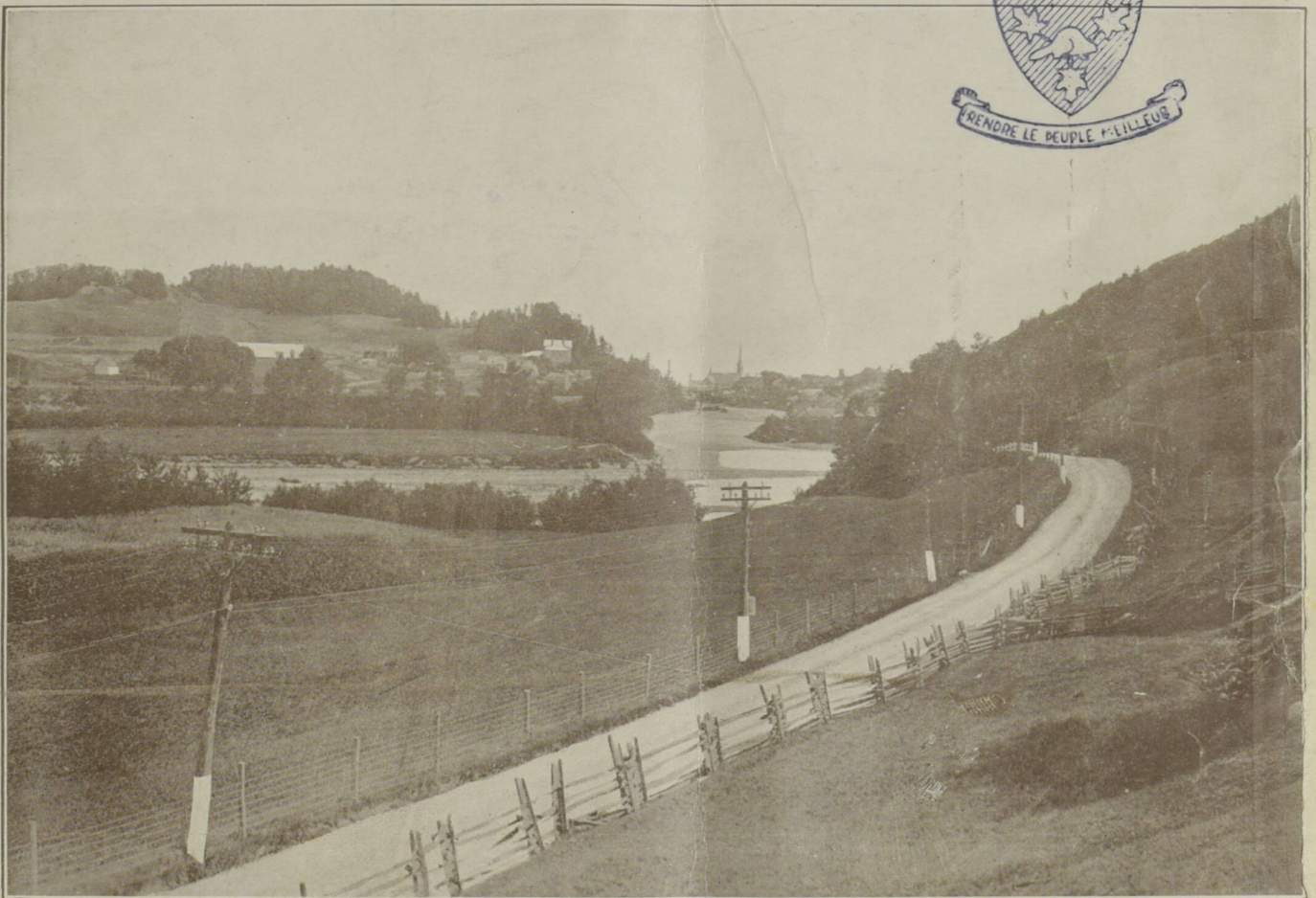
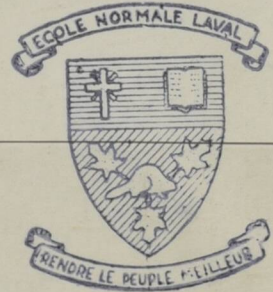
44382

8

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

RETIRÉ DE LA COLLECTION
DATE 24 avril 2004 DB

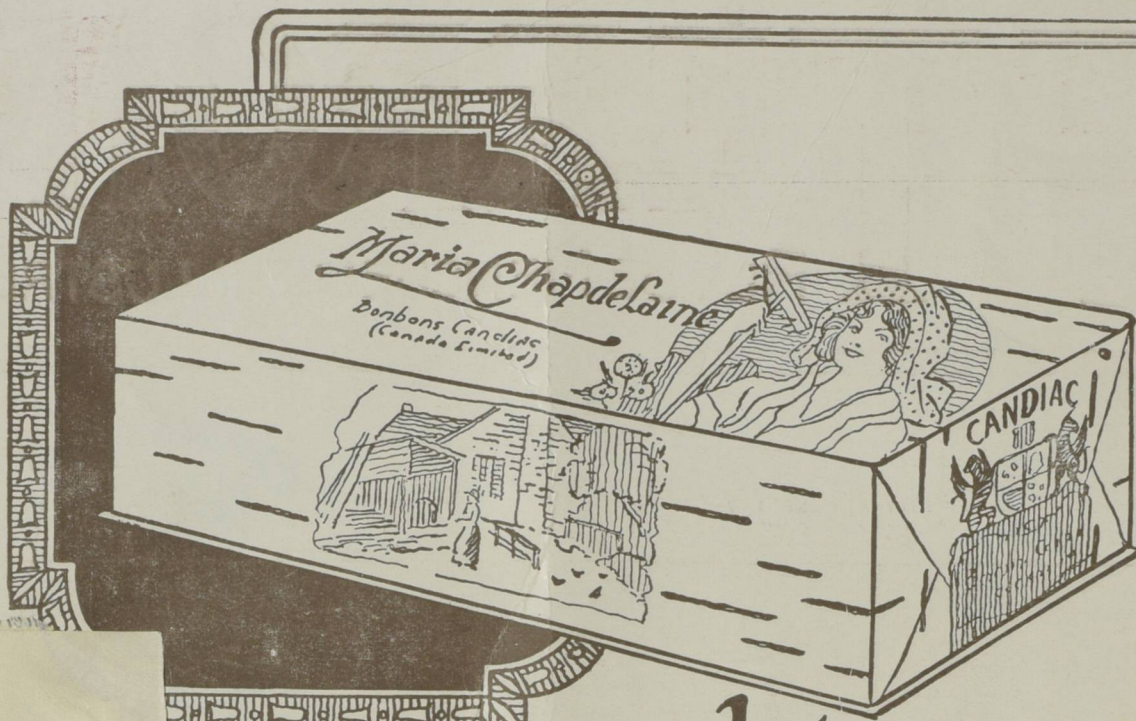


(Coutoiosic du Ministère de la Voirie - Québec.)

PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR.-- Près de La Malbaie, sur la route pittoresque de Québec à Saint-Siméon, Charlevoix.

Arts, = Sciences, = Lettres

Mai, 1927, vol. VIII, no. 182 - 2 - 130, St-Vallier, QUÉBEC



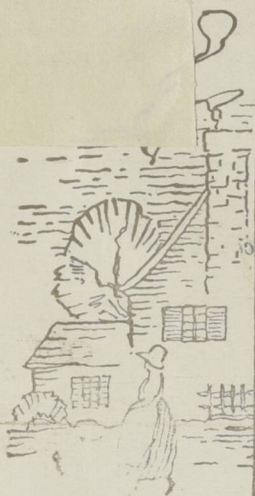
Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfins sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

Bonbons Candiac
- (Canada) Limitée -



160629

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VIII

QUÉBEC, MAI-JUIN 1927

Nos 1 et 2

EXPLICATION : Avec le numéro de mai 1927, Le Terroir commence sa huitième année d'existence. L'organisation d'un grand concours d'abonnements à l'occasion de cet anniversaire, pour mieux marquer l'entrée d'une vigoureuse adolescence, cause quelque retard qui nous contraint, afin de reprendre le cours normal et régulier de la publication mensuelle, à faire MAI-JUIN de la présente livraison. Nous prions nos abonnés de nous en excuser et nous souhaitons qu'ils trouvent dans le concours une convenable compensation. **La DIRECTION.**

UN JUBILÉ

La Société du Parler français au Canada a célébré, dans les tout derniers jours d'avril, le vingt-cinquième anniversaire de sa naissance. L'Université Laval fut le théâtre de cet événement, quelques grandes personnalités, d'excellentes organisations musicales figurèrent au programme puis une belle et sympathique assistance en compta le succès.

Il n'entre pas dans les cadres de notre revue de faire, par le menu détail, le compte rendu de cette manifestation brillante et distinguée. Les quotidiens s'en sont acquittés avec assez d'abondance et d'exactitude pour qu'à chacun des participants soit reconnue la part de mérite qui lui revient.

Nous croyons toutefois qu'il nous appartient, un peu plus qu'à tout autre, de souligner, en partie du moins, cette allocution de Monseigneur Camille Roy, qui fut l'un des premiers parmi les grands animateurs de cette association si bienfaisante au service de notre vénérée souveraine : la langue française.

“ La Société a eu une autre influence. On nous a déjà dit que nous ne pourrions jamais avoir de littérature. Crémazie l'a dit lui-même. On affirmait que notre littérature serait française et dès le début, seul Lemay, de nos poètes, ne donna pas dans le besoin d'imiter, “ parce que toujours malade il ne put lire”. Et la Société du Parler français voulut que notre littérature contribuât à obtenir son autonomie. Dès 1903, elle lança le mot d'ordre pour la nationalisation de notre littérature. Le bulletin lui-même lança le mouvement du terroir. On laboura le terroir en tous sens ; on en fit germer des moissons de toutes les qualités ; nous eûmes une école du terroir, des cénacles du terroir, une revue du terroir, des soirées du terroir. Ce fut comme une rustique et pieuse obsession. En 1911, la société fit un concours dont les gagnants furent couronnés en 1912.

La Société n'a pas plus inventé une doctrine littéraire qu'elle n'a créé une littérature. Notre littérature date aussi bien de 1860, mais certaines circonstances lui ont donné un regain de vie. La nationalisation du livre canadien apparut comme un moyen de défense nationale contre l'assimilation. On s'empressa de transmettre à la littérature ce que l'on voulait transmettre aux générations futures. Et c'est ainsi que la Société contribua à développer l'esprit national. Et la littérature canadienne se fit plus canadienne. Certes le champ des lettres est illimité ; rien de ce qui est humain ne peut ne nous être étranger. Mais la Société du Parler français veut toujours servir, défendre, illustrer notre langue et elle sait que la gloire de celle-ci demeure dans les œuvres qui l'immortalisent ”.

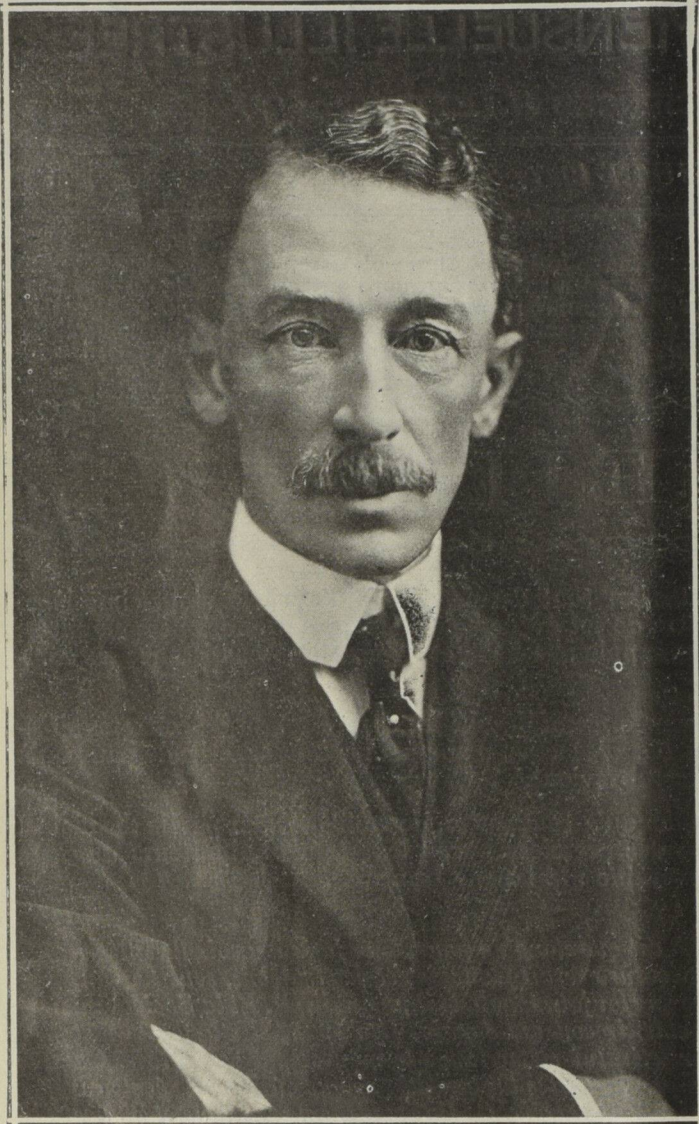
On en conviendra, l'orateur illustra sa pensée, au cours de cette allocution, avec une telle force, au point de vue de la littérature du terroir, que nous nous sentons un peu dans son âme et dans son esprit et que nous acceillons ses allusions comme un hommage tout discret au travail de la Société des Arts, Sciences et Lettres et aux amis du “Terroir”.

Nous n'avions pas vraiment à deviner. Le verbe est trop éloquent pour ne pas y entendre l'écho d'une idée généreuse et le geste trop bienveillant pour ne pas y voir l'image d'une cordialité de sentiments.

En offrant à la Société du Parler français de chaleureuses félicitations à l'occasion de son jubilé, Le Terroir se doit d'exprimer de la gratitude à l'éminent recteur qui a bien voulu moissonner publiquement quelques gerbes dans le jardin où s'active, depuis bientôt dix ans, la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Georges MORISSET.

L'ACTUALITÉ



LE PREMIER MINISTRE DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC,

L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU.

Les grands événements politiques du mois de mai, les élections provinciales, ne sauraient nous laisser tout à fait indifférents. L'excellente raison en réside dans l'éclat de l'hommage rendu à l'œuvre magnifique d'un grand patriote. Si l'estime des contemporains vaut mieux que l'admiration de la postérité, il est certain que l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, en recevant un témoignage d'appréciation si éloquent s'assure une place dominante dans notre histoire. Et ce ne serait que justice. Quelques années seulement d'administration de grande envergure et de haute politique lui ont suffi pour donner à la province de Québec un prestige éclipsant celui

de toutes les autres et cette carrière féconde est loin d'être à son terme.

A cette occasion, nous ne pouvons résister au plaisir de donner à titre de compliment à l'honorable M. Taschereau le portrait qu'en faisait tout récemment un quelqu'un qui le connaît parfaitement, l'honorable M. Turgeon, président du Conseil législatif, dont la haute autorité en accuse mieux la vraisemblance :

“ Le chef actuel du gouvernement, par la simplicité et la dignité de sa vie, mérite d'être cité comme un modèle et un sujet d'émulation à la jeunesse studieuse de notre pays ; par son cerveau si bien balancé, par sa clarté et sa logique, par la tournure juridique de son esprit et même par son extérieur physique, M. Taschereau évoque invinciblement la figure de ce grand citoyen et de ce grand libéral que fut Sir Antoine-Aimé Dorion. Il a fait plus qu'enrichir notre patrimoine matériel. Par ses interventions fréquentes dans l'Ontario pour la défense du clergé, de l'habitant canadien-français, de nos traditions religieuses et nationales, il a fait preuve d'un tact et d'un courage auxquels la presse anglo-protestante a rendu hommage et que la “ Semaine Religieuse ”, de Montréal, a signalés en termes émus. Si le principal organe conservateur de la province voisine, le “ Mail & Empire ”, a pu écrire que la province de Québec était à la tête de la Confédération canadienne et qu'elle fixait même l'attention du monde civilisé, messieurs, chapeau bas : c'est à Alexandre Taschereau que nous le devons dans une large mesure.

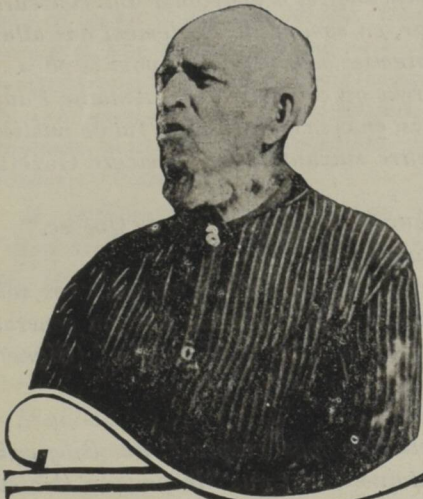
“ Je connais notre Premier-Ministre intimement depuis au-delà de quarante ans, depuis les bancs de l'université. Sous des dehors quelquefois un peu frondeurs qui passent pour de la brusquerie, c'est un enthousiaste épris d'idéal, qui rêve pour sa province et pour son pays le plus bel avenir, qui a de longues pensées et de perseverantes décisions, qui a surtout — et c'est là sa grande force morale — le respect et la fierté de son nom, le plus beau de la famille canadienne-française, car il a fourni à toutes les époques de notre histoire, des serviteurs éminents à l'Etat, et il a donné un prince à l'Eglise universelle.”

Personne ne saurait donc s'étonner des grandes œuvres qui s'accomplissent et qui font le bonheur et la gloire de l'époque que nous vivons.

Georges MORISSET.

PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR

Un vieux "chanteux" de Gaspé qui se fait applaudir dans le répertoire des chansons de marins.



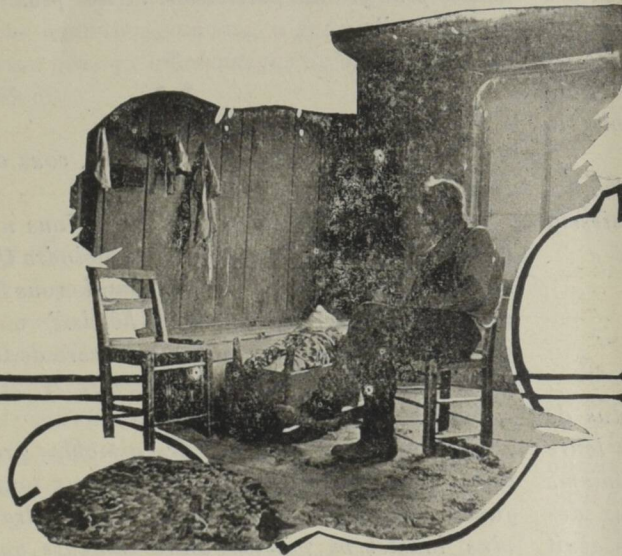
PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR

M. Joseph Ouellette, comme Yan Nibor en Bretagne, interprète au Canada nos chansons de pêcheurs.



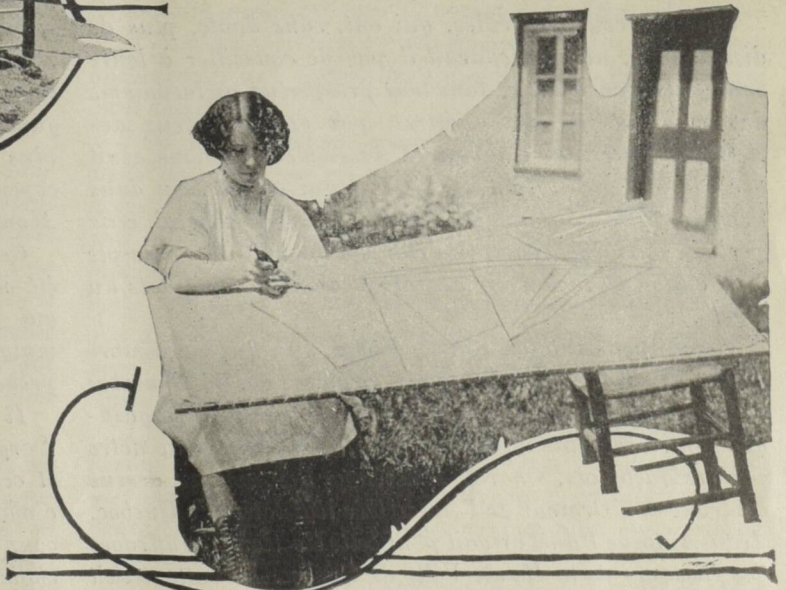
PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR

C'est parfois du plus humble berceau que sont sortis les plus grands hommes et les puissants génies qui font la gloire du Canada.



PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR

Une fermière prépare l'artistique dessin d'un tapis croché.



D'UN MOIS À L'AUTRE

. . . par DAMASE POTVIN

Dans la première partie du mois de mai, le facteur a jeté dans notre courrier au matin de larges enveloppes contenant des circulaires grand format couvertes d'un texte fin, imprimé sur toutes les faces du papier et signées des noms des candidats de la circonscription électorale à laquelle vous avez l'honneur d'appartenir. Ce sont les programmes de notre futur député et de son adversaire malheureux. Il y a là de la lecture pour toute une soirée. En ville, généralement, on ne lit pas cela. A-t-on raison, a-t-on tort? Qui se prononcera catégoriquement quand on sait ce qu'il advient de tout ce programme et de toutes ces promesses. Mais à la campagne, l'on semble plus scrupuleux sous ce rapport, plus respectueux de la paperasse électorale. Je me souviens d'avoir passé un dimanche dans une ferme, lors d'une campagne électorale et où pendant une partie de l'après-midi, la jeune fille de la maison avait lu à haute et intelligible voix devant tous les membres de la famille rassemblés, les circulaires des deux candidats de l'endroit que l'on avait reçues au bureau de poste du village, le matin, en allant à la messe. Et je sais que d'une façon générale on conserve à la campagne le même souci et le même respect pour la littérature électorale.

Il faut admirer ce courage et cette conscience des bonnes gens de nos campagnes. En temps électoral, ils choisissent bien, car ils n'y vont pas uniquement par parti pris.

*

* *

Quant à ceux des villes, qui ont, sans doute, plus de distractions, ne conviendrait-il pas de conseiller à leurs candidats d'en revenir, dans leur prospectus, au laconisme des candidats de nos ancêtres, par exemple, ceux des élections pour cette Chambre d'Assemblée qui nous avait accordé la Constitution de 1791 et qui eurent lieu dans l'été de 1792. Je prends comme exemple général cette période électorale parce qu'elle me fournit un exemple particulier du laconisme des prospectus des candidats du temps.

Voici Jean-Antoine Panet, avocat, qui, le 18 décembre 1792, devait être élu premier Orateur de la Chambre d'Assemblée, ce qui donna lieu à la scène si magnifiquement reproduite dans le tableau, chef-d'œuvre de notre peintre québécois, Charles Huot, que l'on voit au dessus du trône de l'Orateur de l'Assemblée législative de Québec. Jean-Antoine Panet brigait pour cette élection les suffrages des électeurs de la Haute-Ville de Québec. La lutte devait être ardente et chaude. De multiples questions primordiales, raciales surtout, primaient. Quels magnifiques

prospectus à faire imprimer et à distribuer aux électeurs. Quelles promesses car, en somme, le Parlement qui allait suivre devait être le premier à faire des lois pour le pays.

Or, la seule démarche qu'entreprit Jean-Antoine Panet auprès de ses électeurs, en ces circonstances, fut de publier, à leur adresse, la lettre suivante dans la vieille Gazette de Québec :

" Aux libres électeurs de la Haute-Ville de Québec.

" Messieurs et Concitoyens.

" Je vous supplie humblement de m'accorder vos voix et votre recommandation à la prochaine élection générale de vos représentants à la Chambre d'Assemblée." (Signé) : " A. Panet."

Un point, c'est tout.

" Et pourtant cela n'a pas empêché un Biographe d'écrire de Jean-Antoine Panet que "le premier Orateur de notre Chambre d'Assemblée restera comme celui d'un de nos plus grands patriotes et de nos plus illustres parlementaires."

*

* *

" Monsieur, n'allez pas à Québec, vous allez geler tout rond."

" Vous rendre à la Malbaie! . . . Vous n'y pensez pas. Ce sera beau si vous réussissez à atteindre Québec ! "

" A Québec, vous ne pourrez jamais vous faire comprendre, même dans les plus grands hôtels."

" Il paraît que l'on rencontre encore de la neige sur la route en arrivant à Québec."

Etc., etc., etc.

Ce sont là quelques-uns des aimables propos et charitables renseignements que donnent aux touristes certains guides improvisés de Montréal qui voudraient garder le plus longtemps possible leurs visiteurs qui désireraient cependant aller plus loin, une fois qu'ils ont escaladé le Mont Royal. •

Ces propos qui ont été tenus l'année dernière nous ont été certifiés par ceux même à qui ils ont été adressés et qui y ont passé outre, venant quana même à Québec, malgré le froid, malgré la neige, et malgré notre incompréhensible " parlure ".

Il ne s'agit pas, ici, heureusement, de calomnies " organisées " par le Bureau du Tourisme de Montréal et ces faux renseignements sur notre compte n'ont rien d'officiel. Ils viennent de soi-disants guides qui ne connaissent de la province que le parcours qu'ils ont choisi pour leurs clients dont ils veulent recevoir le plus longtemps possible les pourboires bien peu mérités. Aussi, d'une façon générale, les touristes attachent assez peu

d'importance à ces fantaisies de valets. Ils viennent quand même à Québec, quelques-uns, il est vrai, avec crainte et tremblement, mais tous repartent enchantés.

*
* *

La plupart de ces touristes, sans doute, savent déjà un peu ce qu'est Québec en réalité. Peut-être ont-ils lu, par exemple, *The Empire Cruise* de V.-C. Scott O'Connor, le sympathique historien de cette croisière faite dans l'été de 1923 par six des plus puissantes unités de la flotte anglaise sous le commandement du Vice-Amiral Sir Frederick Field.

M. O'Connor disait de Québec, entre autres choses : " Son histoire est remarquable, attirant la sympathie de tous les hommes de bonne volonté."

... " L'auteur ne pourra jamais être plus impressionné qu'il l'a été par le charme qui se dégage des villages québécois." ... etc., etc.

D'ailleurs, ils sont des milliers et des milliers venus de toutes les parties du monde qui, durant plus de deux cents ans, ont dit de Québec tout le contraire de ces prétendus guides de Montréal qui indiquent généralement le Mont Royal comme une création exclusivement anglaise et qui, au point de vue canadien-français, n'ont rien de mieux à montrer à leurs gens qu'une boutique de barbier dans le Faubourg Québec...

*
* *

Lorsque en 1879 le bon Dr Hubert LaRue, qui a écrit tant de jolies choses que l'on trouve si fraîches encore aujourd'hui, terminait son *Voyage Sentimental* sur la rue Saint-Jean qu'il avait commencé en 1860, dix-neuf ans auparavant, il constatait au retour " qu'il n'y avait presque plus de calèches dans la ville "

" Hélas ! " disait-il, " plus de calèches, à peine en voit-on circuler deux ou trois dans les rues de notre ville. C'est le temps de se demander : Où allons-nous ? "

Et pourtant, quand il avait commencé sa promenade dans la rue Saint Jean, en 1860, les calèches fourmillaient partout dans les rues de la Haute et de la Basse-Ville et à tous les coins, l'on entendait un cocher dire : " Une calèche, monsieur ? " ou " A calash, Sir ? " ce qui permit au bon docteur LaRue de nous raconter dans l'opuscule relatant son voyage l'une des délicieuses anecdotes qui font le charme de ses récits, celle du " monsieur qui doit mourir en calèche "

Donc, en 1860, il y avait beaucoup de calèches dans les rues de Québec ; vingt ans après, l'on n'en voyait presque plus. Comptons encore vingt années et nous voilà en 1900. Des calèches, en voici alors en veux-tu, en voilà ! Puis, tout d'un coup, une dizaine d'années après, elles deviennent une rareté ; c'est à peine si, comme le Dr

LaRue en 1870 on en voit circuler deux ou trois dans la ville. On les regarde déjà comme des antiquailles.

*
* *

Il se passe dix ans comme cela. Puis, tout à coup, vers 1920, les calèches réapparaissent, plus nombreuses qu'elles n'ont jamais été. Leur nombre augmente depuis, d'année en année, à mesure que se développe le mouvement touristique, à Québec.

Qu'allaient devenir, à Québec, les calèches au début du développement de l'automobilisme ? pouvait-on se demander. Les " rubber tires " s'en allaient, devant les automobiles, aux vieux greniers ou aux vieux hangars. Leur nombre diminuait, diminuait, au point que l'on n'en voit presque plus aujourd'hui. Mais les calèches ? ... En bien ! elles triomphent. Aujourd'hui, par exemple, au " Rond-de-Chenes ", près du Château Frontenac, l'on ne voit à part des autobus " sight seeing " que des calèches. Dans les rues, elles circulent en triomphe. Les touristes, qui veulent avoir le temps de voir quelque chose dans la ville, les préfèrent à tous autres véhicules. Tel vieux cocher qui pendant quarante ans a mené la " rubber tire " a mis cette dernière au rancart et s'est acheté une calèche. Il fait de l'argent et semble tout heureux de trôner à l'avant de son antique phaéton tandis que les deux " clients " qu'il promène fièrement, sous les coups répétés du véhicule, semblent répondre de la tête " oui, oui ", à l'enthousiasme du vieil automédon fier de conduire encore une bête qui dans vingt-cinq ans sera probablement assimilée au diplodocus.

*
* *

La belle et progressive paroisse de Limoilou était en liesse voilà quelques jours à l'occasion des fêtes religieuses que l'on a organisées pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Capucins dans cette paroisse qu'il desservent.

C'est assurément un grand honneur pour Limoilou que d'être desservie par cet ordre distingué des Capucins, ces héros de la pauvreté dont l'origine fut si humble et qui doit sa si longue, si sainte et si fructueuse existence à la maladie qui détacha du monde dont il était ardemment épris, François, ce fils d'un riche marchand de l'Ombrie qui a atteint, en une quarantaine d'années, un si haut degré de sainteté qu'il fut canonisé deux ans seulement après sa mort.

A cette occasion, le nouvel archevêque de Québec qui est, comme l'on sait, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, intimement lié à celui des Frères Mineurs, est allé porté ses bénédictions à nos concitoyens de Limoilou en présidant à ces fêtes.

A ce propos, on a publié, récemment, que S. G. Mgr R.-M. Rouleau était le premier des chefs spirituels de

L'Eglise de Québec appartenant à un ordre régulier ; et cela n'est pas tout à fait exact. Un évêque de la brillante série de ceux qui ont dirigé l'Eglise québécoise a appartenu à l'Ordre des Frères Mineurs de saint François. Ce fut Mgr Louis-François Duplessis de Mornay qui fut évêque de Québec pendant treize ans mais qui, malheureusement pour nous, ne vint jamais dans sa ville épiscopale.

*
* *

Né en 1663, il avait été nommé coadjuteur de Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec. Il reçut ses bulles en mars 1713 et fut sacré à Paris le 22 avril 1714 dans l'église des Capucins de la rue Saint-Honoré par le cardinal de Rohan sous le titre d'évêque d'Eurémie en Phrygie. Il avait alors cinquante-un ans. Mgr de Saint-Vallier mourut au mois de décembre 1727 et c'est par

un procureur qui fut l'archidiacre Chartier de Lotbinière que son coadjuteur Mgr Duplessis de Mornay prit officiellement possession du trône épiscopal de Québec le 31 mai 1738. Pendant treize ans jusqu'au jour de sa mort le 28 novembre 1741 il s'intéressa beaucoup à son Eglise, à tel point, a-t-on dit, qu'à distance il lui était aussi utile que s'il eut été présent.

Voici comment fut annoncé au Canada la nomination de Mgr Duplessis. Le 10 juin 1713, le ministre de Louis XIV écrivait :

“ Le roi vient de vous donner pour coadjuteur à Québec le révérend Père de Mornay, gardien des Capucins de Meudon. C'est un homme de condition qui joint à sa naissance une grande piété et un esprit propre au gouvernement, ayant été depuis dix-neuf ans revêtu des plus hautes dignités de son Ordre. Il est dans toutes les dispositions à votre égard que vous pouvez désirer de lui et je suis persuadé que le choix que Sa Majesté a fait vous fera plaisir.”

Damase POTVIN



Courtoisie du Ministère de la Voirie - Québec.

PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR.— Une jolie courbe à Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine sur la belle route Montréal-Québec.

UNE CAPITALE AMBULANTE

par G.-E. MARQUIS

Au lendemain des troubles de 1837-38, un nouveau gouverneur Lord Durham, arrivait à Québec, avec les pouvoirs presque illimités d'un dictateur. Il avait pour mission toute spéciale de préparer un mémoire sur l'état politique, économique et social du pays. Il imagina un plan qui devait, d'après sa conception, faire disparaître

avant longtemps le groupe français : c'était l'union législative, c'est-à-dire la création d'un seul parlement pour le Haut et le Bas-Canada et l'établissement d'un gouvernement responsable.

L'Angleterre accepta les suggestions de son envoyé, mais celui-ci, constatant les haines qu'il avait soulevées et ressentant vivement le désaveu que fit la Chambre des lords de son ordonnance d'amnistie, s'empressa de donner sa démission et s'embarqua pour l'Angleterre le 1er novembre 1838, cinq mois à peine après son arrivée.

Sir Poulett Thompson, élevé à la pairie sous le nom de lord Sydenham, devait s'employer à la réalisation du programme de Durham. Dès 1839, le parlement du Haut-Canada adoptait le principe de l'union, sur les bases suivantes : représentation égale pour les deux provinces ; dette du Haut-Canada assumée par les provinces unies ; langue anglaise seule officielle.

La reine Victoria, à la troisième année de son règne, soit le 23 juillet 1840, sanctionna la loi d'union des deux provinces sous un seul gouvernement. L'union n'existait que de nom, car il y eut toujours deux courants bien distincts entre le Haut et le Bas-Canada, et ces courants ne se mêlèrent jamais et furent cause des nombreuses discussions, même acrimonieuses, qui s'élevèrent maintes fois à l'Assemblée législative et au Conseil législatif, pendant la durée de l'Acte d'Union, soit de 1840 à 1867.

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici le récit de ces luttes, puisque déjà de nombreux historiens s'y sont appliqués. Tout au plus voulons-nous signaler le fait que, pendant les vingt-sept années qui s'écoulèrent de 1840 à 1867, l'on vit les ministères se renouveler pas moins de dix-huit fois⁽¹⁾ et que la capitale de la Province du Canada changea de place pas moins de sept fois, pendant la même période.

Ministère Draper-Ogden, du 13 février 1841 au 15 septembre 1842.

Ministère Baldwin-Lafontaine, du 16 sept. 1842 au 11 déc. 1843.

Ministère Draper-Viger, du 12 décembre 1843 au 17 juin 1846.

Ministère Draper-Papineau, du 18 juin 1846 au 28 mai 1847.

Ministère Sherwood-Papineau, du 29 mai 1847 au 7 déc. 1847.

Ministère Sherwood, du 8 décembre 1847 au 10 mars 1848.

Ministère Lafontaine-Baldwin, du 11 mars 1848 au 27 oct. 1851.

Ministère Hincks-Morin, du 28 oct. 1851 au 10 sept. 1854.

Ministère Macnab-Morin, du 11 sept. 1854 au 26 janvier 1855...

Ministère Macnab-Taché, du 27 janvier 1855 au 23 mai 1856.

Ministère Taché-Macdonald, (J.-A.) du 24 mai 1856 au 25 novembre 1857.

Ministère Macdonald, (J.-A.)-Cartier, du 26 nov. 1857 au 1er août 1858.

Ministère Brown-Dorion, du 2 août 1858 au 5 août 1858.

Ministère Cartier-Macdonald (J.-A.) du 6 août 1858 au 23 mai 1862.

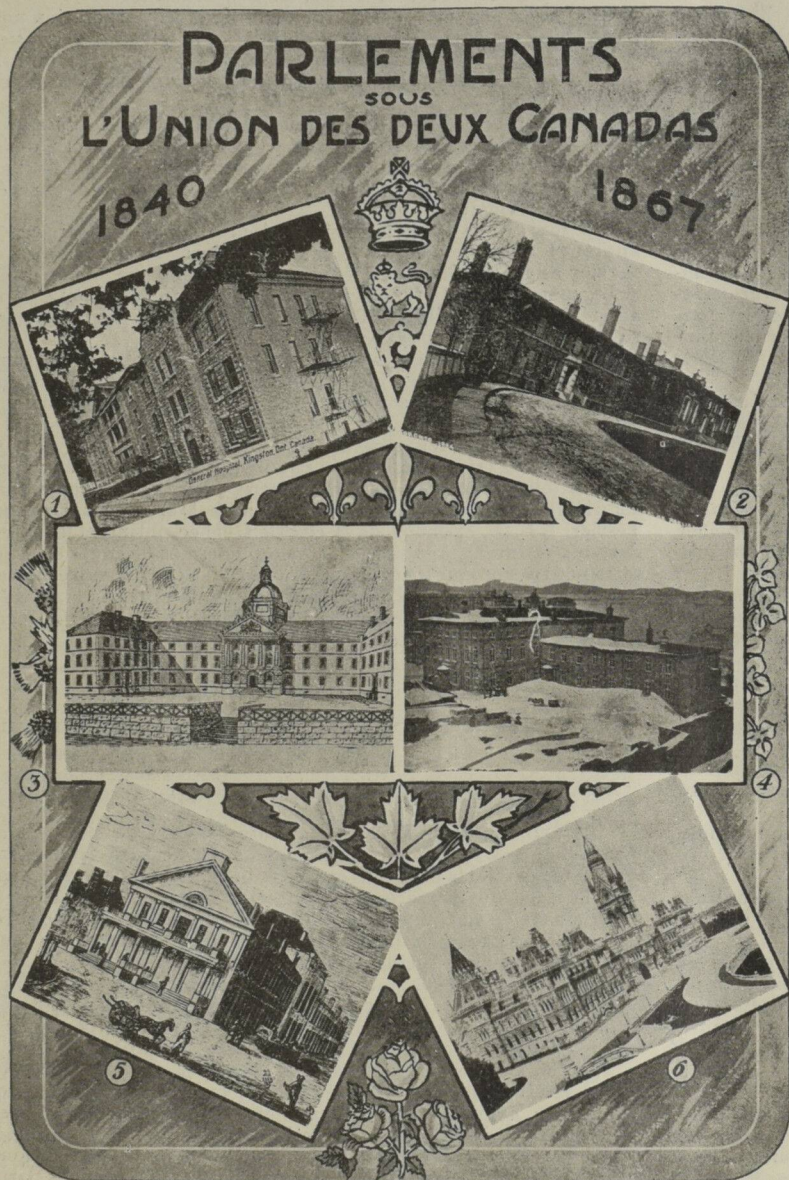
Ministère Macdonald (J.-S.)-Sicotte, du 24 mai 1862 au 15 mai 1863.

Ministère Macdonald (J.-S.)-Dorion, du 16 mai 1863 au 29 mars 1864.

Ministère Taché-Macdonald (J.-A.) du 20 mars 1864 au 6 août 1865.

Ministère Belleau-Macdonald (J.-A.), du 7 août 1865 au 1er juillet 1867.

(1) MINISTÈRES DE LA PROVINCE DU CANADA DE 1841 A 1867.



KINGSTON.— Les trois premières sessions sous l'Union, de 1841 à 1843, se tinrent dans cet édifice. Destiné à former un hôpital, il fut cédé au Gouvernement de l'Union pendant trois ans. Aujourd'hui et depuis 1843, cet édifice s'appelle le General Hospital. Il est situé à un mille de la ville de Kingston, à l'ouest, rue Stuart.

TORONTO.— Situé sur la Place Simco, entre les rues Front, Simco, Wellington et John. Servit tout d'abord à la Législature du Haut-Canada, de 1830 à 1841 ; au Parlement du Canada, de 1840 à 1851 et de 1856 à 1859. La Législature d'Ontario y tint ses assises de 1867 à 1892. Fut démoli en 1903. Dans l'aile de gauche furent inaugurées les premières classes du King's College, aujourd'hui University of Toronto.

QUÉBEC.— Hôtel du Gouvernement dont la construction fut commencée en 1833, sur l'emplacement de l'ancien évêché et qui ne fut terminée qu'en 1852. De 1838 à 1852, cet édifice sert d'Hôtel de ville et pour autres fins d'assemblées publiques. Le Gouvernement de l'Union y siège de 1852 à 1854, alors qu'il fut incendié de fond en comble. C'était, paraît-il, l'un des plus beaux édifices et le plus richement décoré de toute l'Amérique du Nord, y compris Washington.

QUÉBEC.— Nouvel Hôtel du Gouvernement érigé de 1859 à 1860, sur l'emplacement de celui qui fut incendié en 1854. Le Gouvernement de l'Union y siège de 1860 à 1865. Cet édifice fut incendié en 1883.

MONTREAL.— Ancien marché Ste-Anne, jadis situé sur le carré Youville. Le Gouvernement de l'Union tint ses sessions annuelles de 1844 à 1849, alors qu'il fut incendié par des émeutiers. C'était un édifice de 350 pieds de long par 50 de large ; il avait deux vastes salles et d'amples galeries.

OTTAWA.— La dernière session du Parlement de l'Union fut tenue en 1866, dans les édifices de la nouvelle capitale choisie par la reine Victoria, en 1857. Ces édifices somptueux furent incendiés en 1916. C'est dans cet édifice que fut inauguré le Gouvernement de la Confédération, en 1867.

C'est lord Durham lui-même qui choisit le siège du premier parlement, à Kingston, où les chambres furent assemblées pour la première fois le 14 juin 1841. Deux autres sessions se tinrent encore au même endroit, mais celle de 1843 fut la dernière, car l'on trouvait que le site était mal approprié, et les représentants du peuple, de même que les conseillers législatifs, demandèrent qu'une nouvelle capitale fût choisie.

La lutte se fit entre Toronto et Montréal, mais c'est la ville de Montréal qui l'emporta. Les autorités impériales refusèrent (2) d'intervenir dans ce débat, laissant aux chambres le soin de fixer elles-mêmes la nouvelle capitale.

Le parlement continua à s'assembler régulièrement à Montréal, de 1844 à 1849, mais à cette époque l'édifice du parlement fut incendié par un groupe d'émeutiers. Cet événement eut lieu le 28 mai 1849, à la suite de la sanction par le gouverneur, lord Egin, du bill d'indemnité voté en faveur du Bas-Canada.

Les législateurs se transportèrent momentanément au Marché Bon-Secours, mais Montréal devait bientôt perdre pour toujours le siège du parlement, lequel fut, à la suite, convoqué alternativement à Toronto et à Québec.

Les sessions de 1850 et 1851 furent tenues à Toronto, mais, en 1852, le parlement de la Province du Canada siégeait, pour la première fois, à Québec. Deux ans après, un incendie vint détruire le Palais législatif, qui n'était rien moins que l'édifice qui avait remplacé en 1883, l'ancienne chapelle de l'Évêché de Mgr de St-Vallier, dans le Parc Montmorency, où avait siégé le premier parlement bas-canadien de 1792 à 1833. (3) De nouveau chassés par l'incendie dévastateur, nos législateurs allèrent se réfugier, en 1854, dans l'ancienne Salle de Musique rue, St-Louis.

Pour se conformer à une règle adoptée quelque temps auparavant et en vertu de laquelle on devait tenir quatre sessions à Québec et quatre à Toronto, force fut donc aux législateurs, en 1856, de retourner à Toronto, qui ne les avait pas vus depuis 1851.

Mais comme ce système de capitale ambulante offrait des difficultés considérables et des dépenses inutiles, un projet de loi fut présenté, en 1856, pour décréter qu'à partir de 1859, Québec serait le siège définitif et permanent du parlement, et l'on vota même \$200,000 pour y construire des édifices parlementaires.

Malheureusement, ce projet ne reçut pas l'approbation des conseillers législatifs et c'est pourquoi on invita le gouvernement impérial à bien vouloir faire lui-même le choix d'une capitale pour la Province du Canada.

Avant d'exposer ici quelle faute fut commise à cet égard par les législateurs, en s'adressant à la Métropole, voyons encore, en peu de mots, les tribulations de la capitale ambulante jusqu'au jour où elle sera fixée à demeure, à Ottawa.

Donc Toronto voyait le parlement de la Province du Canada s'assembler de nouveau dans ses murs, pendant les sessions du 1856, 1857, 1858 et 1859.

Les sessions annuelles qui se tinrent de 1860 à 1866 eurent lieu à Québec, dans les édifices du nouveau parlement qui avaient été construits sur le site de celui qui fut incendié en 1854.

C'est le 8 juin 1866 que s'ouvrait à Ottawa, la nouvelle capitale fédérale, la dernière session du gouvernement d'union. Les édifices parlementaires furent inaugurés à cette occasion.

L'on sait que, depuis quelques années déjà, les hommes politiques des quatre principales provinces du Canada étudiaient un plan de fédération et qu'après entente, le 22 mai 1867, une proclamation était lancée inaugurant la nouvelle constitution, qui devait prendre effet le 1er juillet suivant.

La lutte pour le choix d'une capitale fut homérique et nous sommes heureux de mettre en honneur la part prépondérante que prit la ville de Québec à cette occasion et les raisons qu'elle fit valoir auprès du gouvernement impérial pour obtenir que la cité de Champlain fut choisie définitivement, comme d'ailleurs l'avait déjà décidé l'Assemblée législative en 1856, comme on l'a vu précédemment.

Le gouvernement impérial, invité à faire ce choix, demanda aux autorités des principales villes canadiennes qui avaient l'ambition de devenir capitale, de faire connaître leurs prétentions.

C'est ainsi que, au mois de mars 1857, le secrétaire du gouverneur adressait à Son Honneur le maire de Québec une lettre circulaire dans laquelle il le pria de bien vouloir transmettre les raisons qu'il avait à exposer pour que Québec devint capitale de la Province du Canada.

Les citoyens de Québec en furent bientôt informés et ils s'empresèrent d'adresser à Son Honneur le maire une requête dans laquelle ils lui demandaient de convoquer une assemblée publique pour le 2 avril suivant, afin de prendre en considération "la fixation du siège du gouvernement à Québec". Cette requête portait la signature

(2) Il est malheureux qu'elles n'aient pas toujours gardé la même neutralité, sans quoi la capitale fédérale serait encore Québec.

(3) L'ouverture de la première session du parlement du Haut-Canada, à Toronto, présidée par Simcoe, eut lieu en septembre 1792.

de cinquante-trois contribuables, dont vingt-sept de langue anglaise et vingt-six de langue française.

Cette assemblée eut lieu à la Salle de Musique de la rue St-Louis, tel que susdit, le 2 avril 1857.

Son Honneur le maire Joseph Morrin fut appelé au fauteuil, et le greffier de la cité, F.-X. Garneau, notre historien national, fut prié d'agir comme secrétaire. Un comité spécial de sept membres fut nommé pour dresser, conjointement avec le conseil de ville, le mémoire demandé par Son Excellence le gouverneur-général, ce mémoire devant renfermer les titres que possédait l'ancienne capitale du Canada pour conserver le siège du gouvernement.

Il fut aussi résolu, à la même assemblée, que la corporation municipale et le comité spécial fussent autorisés à nommer un ou plusieurs délégués pour aller en Angleterre exposer devant les autorités impériales les droits de la cité de Québec à la possession du siège du gouvernement.

Nouvelle assemblée le 10 avril suivant, où l'on prend connaissance des notes préparées par Son Honneur le maire et les autres membres du comité, au sujet des idées qui devaient entrer dans le mémoire dont il est question. Il fut résolu : "Que M. Garneau soit chargé de rédiger ce mémoire."

Dix jours plus tard, le projet préparé par F.-X. Garneau fut approuvé par le comité et l'on décida alors d'en faire faire une version anglaise. (M. Andrew fut le traducteur de ce document.)

Le mémoire préparé par F.-X. Garneau fut approuvé à une assemblée du conseil de ville le 7 de mai suivant, lequel mémoire fut lu en anglais et en français.

Le 16 mai, nouvelle assemblée du conseil de ville et du comité spécial nommé à l'assemblée publique du 2 avril précédent, pour étudier la deuxième résolution qui avait été adoptée au début, à savoir, nommer un ou deux délégués en Angleterre à ce sujet. La majorité des membres présents soit dix-huit conseillers, y compris le maire et les trois membres du comité spécial, approuvèrent cette proposition et l'on vota au scrutin secret pour savoir quels seraient les délégués. Son Honneur le maire Joseph Morrin et Uric-Joseph Tessier, L.L.D., ex-maire de la cité de Québec, obtinrent la majorité des voix et furent, à la même occasion, nommés délégués en Angleterre pour y soutenir les droits de Québec au siège du gouvernement.

Nous sommes heureux de pouvoir donner, ci-après, le texte même de la requête qui fut présentée par les deux délégués de Québec, à Sa Majesté la reine Victoria :

MÉMOIRE

DE LA VILLE DE QUÉBEC TOUCHANT LE SIÈGE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE,

"Comme il a plu à votre gracieuse Majesté de se rendre aux vœux de ses loyaux sujets canadiens, et de bien vouloir faire choix de la ville la plus convenable pour être la capitale du Canada et le siège du gouvernement de cette partie si précieuse et si florissante de son empire, le Maire, les Conseillers, et les citoyens de Québec prennent la liberté d'approcher du trône de Votre Majesté avec une pleine confiance dans la sagesse de leur Reine et dans sa sollicitude pour les intérêts de cette province, afin de lui soumettre les raisons sur lesquelles ils se fondent pour espérer qu'elle voudra bien choisir l'ancienne ville de Québec pour en faire encore une fois la capitale du Canada.

Le choix d'une ville pour servir de capitale est une tâche de la plus haute importance, parce que de ce choix dépend presque toujours l'avenir et la grandeur d'un peuple. Une ville a obtenu quelquefois ce privilège par hasard ; mais elle l'a dû le plus souvent à sa situation avantageuse pour le commerce et la navigation et surtout pour la protection et la surveillance de toutes les parties du pays.

Cette situation se révèle pour ainsi dire elle-même. Cela est si vrai que presque toutes les premières villes fondées par les Européens dans les deux Amériques sont devenues les capitales des provinces où elles se trouvent.

Les premiers Européens qui sont venus en Canada se sont arrêtés à Québec. Quoique ce lieu soit à 360 milles du golfe Saint-Laurent et à plus de 800 milles de l'Atlantique, aucun autre point depuis la mer n'engagea les colons à y élever leurs tentes. Leur choix n'a jamais été blâmé depuis. L'un de leurs gouverneurs, M. le comte de Frontenac, écrivait au ministre de France en 1672. "Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne pourrait pas être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire."

Lorsqu'on parle aujourd'hui de Québec, on le fait comme si cette ville était à une extrémité du Canada et sur le bord de la mer ; mais on est dans l'erreur, comme on vient de le voir. Elle est très avancée dans l'intérieur du pays ; et si elle a un vaste port de mer, c'est qu'elle est assise sur l'un des plus grands fleuves

du monde, sur un fleuve qui porte jusqu'à elle les plus gros vaisseaux de l'océan.

C'est cette situation avancée dans l'intérieur ; c'est ce vaste port qui ont fait dire au comte de Frontenac que Québec était fait pour devenir un jour la capitale d'un grand empire.

En effet, la situation de cette ville a une analogie frappante avec celle de Londres, comparativement aux limites géographiques du Canada et de la Grande-Bretagne. Personne ne blâme la situation de Londres. Au contraire bien des gens ont pensé et pensent encore que la grandeur maritime et commerciale de l'Angleterre est due à sa position insulaire et à la situation du siège de l'empire sur un port de mer, où ses princes et ses législateurs peuvent voir par leurs yeux l'importance du commerce et de la navigation dans les affaires du monde.

L'Empereur de Russie, Pierre le Grand, qui visitait l'Angleterre en 1698, abandonna Moscou, pour aller fonder St.-Petersbourg, sur les bords de la Baltique et y porter le siège de son empire, qui y est toujours resté depuis. St.-Petersbourg est cependant à treize degrés plus au nord que Québec.

Par sa situation, Québec est sans aucun doute la première ville maritime du Canada. Mais cette ville est encore placée au centre d'un vaste et fertile territoire dont les richesses minérales et agricoles et les facilités pour l'établissement de manufactures lui donneront le premier rang dans un avenir peu éloigné.

Le siège du gouvernement doit être fixé aussi en vue de l'avenir. La puissance toujours croissante des États-Unis amènera nécessairement la confédération de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord et l'union de toutes leurs forces pour leur protection mutuelle sous l'égide de l'Angleterre. Cette métropole est elle-même très intéressée dans cette question, parce qu'il est nécessaire pour l'Europe qu'il existe à côté de la grande république américaine une puissance qui lui serve de contrepoids à l'imitation du système européen. C'est en vue de cette politique que le choix d'une capitale pour le Canada doit être fait, et alors Québec est non seulement la ville la plus accessible du côté de la mer, mais encore la ville la plus centrale si l'on forme une confédération de toutes les colonies sous un seul gouvernement.

Le duc de Wellington a exprimé l'opinion que tout le système colonial anglais de l'Amérique du Nord, repose sur les murailles de cette ancienne capitale. En effet, Québec est la grande ville de guerre du Canada. L'histoire nous prouve que celui qui l'a possédée sous la domination anglaise comme sous la domination française, a possédé le reste du territoire dont se compose les provinces anglaises d'aujourd'hui. Choisi par Cartier en 1535 et Champlain en 1608, le promontoire qui porte le nom de Cap aux Diamants a toujours été regardé comme la clef du pays. Dans tous les temps, le sort de cette province s'est décidé sous les murs de Québec. C'est aussi de toutes les villes du Canada la moins exposée aux attaques des Américains et la plus facile à secourir pour l'Angleterre. Elle est éloignée de la frontière des États-Unis et protégée par le fleuve Saint-Laurent sur la rive gauche duquel elle est assise. On sait que le Canada est borné dans toute sa longueur de côté sud par les États-Unis qui ont la surrémation sur les lacs Ontario, Érié, Huron et Supérieur. Le Canada forme pour ainsi dire une lisière au nord de la république américaine dans le territoire de laquelle une partie du Haut-Canada fait un angle qui l'expose à ses coups entre les lacs Ontario, Érié et Huron. L'immense supériorité numérique des habitants des États-Unis sur ceux du Canada leur permettrait facilement, sous des chefs habiles, de couper cette lisière sur différents points depuis Montréal à l'est jusqu'au lac Supérieur à l'ouest. Dans la dernière guerre, les soldats américains ont brûlé Toronto et sont descendus jusqu'aux Cèdres à trente milles de Montréal. Toronto et Kingston sont en face du territoire des États-Unis et sous le canon de leurs flottes. Ces villes ne sont pas moins exposées à leurs idées républicaines.

Ce n'est pas seulement à cause de sa situation militaire que Québec a joué un rôle si important dans les destinées du pays, mais c'est encore parce que là se termine la grande navigation ; parce que là le port est accessible aux navires d'outremer longtemps avant tout autre port chaque printemps. Ainsi cette année un bâtiment de Glasgow, le *City of Toronto*, est arrivé à Québec le 20 d'avril. Le pont de glace tenait encore sur le fleuve au-dessus de cette cité, jusque vers Montréal. Il est indubitable qu'avant longtemps les produits du couchant acheminés par les rivières, les lacs, les canaux, les chemins de fer, viendront se verser dans les navires d'outre-mer, dans le port de Québec, et faire de cette ville le centre du commerce d'une grande partie du continent américain.

Entre les différentes villes du Canada, la ville de Montréal pouvait avoir quelque titre pour entrer en concurrence avec celle de Québec ; mais depuis que les chemins de fer ont rapproché ces deux villes à quelques heures l'une de l'autre, l'avantage que la situation plus occidentale de Montréal pouvait lui donner est plus que contrebalancé par son manque de fortifications en cas de guerre, et par son exposition aux armées américaines qui

pourront pénétrer dans son enceinte sans obstacle, surtout lorsque les travaux du pont Victoria seront terminés.

Les villes de Montréal et de Kingston ont vu rescinder après quelques années d'épreuve la résolution que la législature avait prise de se fixer pour toujours au milieu d'elles.

Comme on l'a dit, le choix d'une capitale s'impose pour ainsi dire de lui-même. Aussi la ville de Québec a-t-elle réuni le plus grand nombre de voix en 1856, dans l'assemblée législative. Le représentant de Sa Majesté, la totalité des ministres, la majorité des représentants du peuple se prononcèrent en faveur de cette ville en votant l'argent nécessaire pour y commencer les édifices publics. L'opposition invincible du Conseil législatif a dû faire prendre une autre voie pour parvenir à la solution de cette question importante.

Le choix de Sa Majesté sera fait dans l'intérêt du Canada comme dans celui de l'empire. La ville de Québec met au nombre de ses titres pour redevenir Capitale la fidélité de ses habitants, qui chaque fois que la domination anglaise a été menacée en Amérique, en 1775, en 1812, en 1837, en ont donné des preuves non équivoques ; leur caractère paisible et hospitalier, l'harmonie dans laquelle y vivent et y ont toujours vécu les deux races destinées à habiter les bords du Saint-Laurent, et l'usage des deux langues que parle la population du Canada. Elle peut encore ajouter à ces titres la beauté grandiose de son site, l'étendue et la sûreté de son havre, ses remparts et sa citadelle imprenables, enfin ses souvenirs historiques, toutes choses qui ne peuvent qu'augmenter la dignité du pouvoir. Québec a été plus de 230 ans la capitale du Canada. Durant cette longue période, cinquante-trois gouverneurs y ont fait successivement leur résidence, et aucun d'eux n'a demandé la translation du siège du gouvernement ailleurs.

Le loyal et fidèle sujet de sa Très Excellente Majesté, la Reine.

(Signé) : JOS. MORRIN,
Maire de Québec.

(L.-S.)
F.-X. GARNEAU,
Greffier de la Cité.

Québec 25 mai, 1857.

Malheureusement pour Québec, la reine Victoria, avisée par ses conseillers, choisit pour capitale du Canada le site de Bytown, qui venait de prendre le nom d'Ottawa (1885), et le maire de Québec en fut informé le 27 janvier 1858, par une dépêche venant de Toronto et portant les seuls mots suivants : "Siège du gouvernement fixé à Ottawa, C. Alley" (à cette époque député de Québec). (1)

Londres, Downing Street, 31 décembre 1857.

MONSIEUR,

Par ma dépêche du 17 avril dernier, je vous informais qu'il avait plu à Sa Majesté de se rendre à la prière contenue dans l'adresse que lui avaient présentée le Conseil législatif et l'Assemblée du Canada, et qu'elle exercerait sa prérogative royale et désignerait l'endroit qui sera le siège permanent du gouvernement du Canada.

Sa Majesté et son gouvernement ont étudié avec grand soin cette importante question. L'exposé des faits et les arguments contenus dans les divers mémoires déposés devant eux en conséquence de votre invitation aux maires des différentes villes intéressées, ont été dûment pesés.

J'ai reçu instruction de la Reine de vous informer qu'au jugement de Sa Majesté la ville d'Ottawa réunit plus d'avantages que tout autre endroit du Canada comme futur siège permanent du gouvernement de la province et que Sa Majesté l'a choisie en conséquence.

J'ai, etc.,

(Signé) : H. LABOUCHÈRE.

Le Gouverneur,
Le Très Honorable Sir E. Head, Bt.,
Canada.

Inutile d'ajouter que cette dépêche fut reçue assez froidement et que les mécontentements ne tardèrent pas à s'exprimer. Le conseil de Québec fut convoqué deux jours plus tard, c'est-à-dire le 29 janvier 1858, et il fut résolu : "Qu'un comité de cinq membres soit nommé pour voir si des mesures devraient être prises, et quelles mesures, sur la décision qui a été rendue, au sujet du siège du gouvernement."

Il semble bien qu'on ait continué à pétionner à ce sujet, puisque l'on retrouve dans les archives de l'Hôtel de Ville de Québec, deux

(1) Voici la lettre qu'écrivait, à propos de ce choix, à Sir Edmund Head, gouverneur général, M. Henry Labouchère, secrétaire d'État pour les colonies, le 31 décembre 1857 :

lettres signées de Hector-L. Langevin, maire de Québec, qui écrivait de Toronto où il représentait une division de Québec dans le parlement du Canada, qu'une première requête à lui adressée par le comité spécial nommé à une assemblée publique des citoyens de Québec, avait dû être retouchée. Mais la deuxième requête avait reçu son approbation et le 30 avril 1858 il disait, en s'adressant au greffier de Québec, F.-X. Garneau : "J'ai reçu ce matin votre lettre du 28 du mois présent, avec les trois requêtes des citoyens de Québec, au sujet du siège du gouvernement. J'ai signé ces requêtes et les ai transmises, l'une à l'honorable M. Alleyn, pour l'Assemblée législative, une autre à l'honorable Louis Panet, pour le Conseil législatif, et la troisième à l'honorable T.-J.-J. Loranger, pour son Excellence le gouverneur-général.

Je vous prie de mettre cette lettre devant le conseil de ville à la prochaine séance."

A une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue le 21 janvier 1859, la résolution suivante fut adoptée unanimement, sur proposition de M. Fortin, secondé par M. Audette :

"Que Son Honneur le Maire et les membres de la Chambre soient invités à voter dans toutes les formes possibles et dans toutes les occasions qui se présenteront contre Ottawa comme siège du gouvernement de cette province, d'accord avec le vote de la Chambre du 28 juillet, 1858."

L'on n'a pu retracer d'autres pièces, relatives à cet incident, et il semble bien que celui-ci fut clos avec cette dernière protestation, puisque la capitale fédérale choisie par la reine Victoria n'a pas été changée.

S'il y avait une morale à dégager de ces événements, elle ne serait autre que celle du fabuliste quand il rapporte la triste odyssée des grenouilles qui voulaient un roi.

Québec avait été choisi pour capitale fédérale et, comme il y avait divergence d'opinion entre l'Assemblée législative et le Conseil législatif, l'on s'adressa au gouvernement impérial pour trancher le nœud gordien.

Ce n'était pas la première fois que le Canada y perdait à ce jeu, mais ce ne devait pas être la dernière non plus, quand on se rappelle le résultat du traité d'Ashburton, (1842), celui de la commission relative aux lignes frontalières entre l'Alaska (1898) et le Canada et enfin, *the last but not the least*, le jugement du Conseil privé qui décrète l'amputation de 112,000 milles carrés(1) de notre territoire appelé les Côtes du Labrador, pour en faire cadeau à Terre-Neuve, tout récemment.

*
* *

Il n'est que juste de rappeler ici qu'en 1921 paraissait dans *The Canadian Historical Review*, (Toronto), numéro de décembre, un article intitulé : "The Petition of the City of Quebec to the Queen Victoria in 1857", par le colonel William Wood. L'auteur de *Unique Quebec* déclarait que la requête qu'il reproduisait avait été trouvée dans les papiers de feu le lieutenant-colonel Frost Wood Grey, dont le beau-père, Jos. Morrin, était maire de Québec à cette époque.

De plus, le colonel Wood rappelait que M. H.-J.-B. Chouinard, le greffier de la cité de Québec, M. P.-G. Roy, l'archiviste provincial de même que le Dr A.-G. Doughty, l'archiviste fédéral, ne connaissent rien de ce document.

Après en avoir pris connaissance dans la reproduction qu'en faisait le colonel William Wood, dans la revue mentionnée ci-dessus, je me suis demandé si les archives de la corporation municipale de Québec ne contiendraient pas quelque document à ce sujet. Je fus bien inspiré, comme on peut le constater, et c'est grâce à l'obligeance de l'archiviste et statisticien de la cité, M. Valère Desjardins, que l'on a pu mettre la main sur les procès-verbaux de l'époque, qui sont bien conservés dans de solides registres, ainsi que toutes les pièces relatives à cette pétition, pièces que nous n'avons fait que résumer, au bénéfice de nos lecteurs.

Nous sommes donc heureux d'offrir ici nos félicitations à M. Valère Desjardins, pour le flair qu'il a montré en cette occasion et l'activité qu'il a déployée en faisant de méticuleuses recherches dans des monceaux de documents qui n'avaient pas été classés depuis près d'un siècle.

Nul doute qu'avec le temps nous pourrions consulter, à l'Hôtel de Ville, des archives précieuses et des statistiques non moins importantes qui nous aideront à mieux connaître notre passé et à mieux saisir son développement social et économique, depuis l'établissement d'un conseil municipal (1833), dans la cité de Champlain.

L'expérience du passé serait complètement perdue s'il n'y avait pas de documents pour le rappeler aux nouvelles générations. Comme l'histoire se répète de période en période, il est bon que des archivistes et des historiographes tiennent à jour toutes les pièces se rattachant à l'administration publique, dont un besoin ultérieur

(1) Soit une étendue plus considérable que celles de l'Angleterre, de l'Écosse et du pays de Galles réunis.

pourrait se faire sentir, et c'est pourquoi nous sommes heureux de constater qu'à l'Hôtel de Ville il y a maintenant, tout comme au siège du gouvernement de Québec, un fonctionnaire qui remplit les deux charges très importantes d'archiviste et de statisticien.

N'eût été les recherches faites par ce fonctionnaire, nous n'aurions pu rappeler cet événement qui date de soixante-dix ans et qui rappelle une lutte épique entre rivaux pour le choix d'une ville comme capitale de la Province du Canada, lutte qui a même amené la chute d'un ministère (McNab-Taché), ce qui prouve l'importance que les députés de Québec et d'ailleurs attachaient à ce sujet, en 1856. Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à relire l'histoire de l'époque, qui a été traitée en détail par plusieurs de nos historiens.

OUVRAGES CONSULTÉS :

Guide Parlementaire, Joseph DESJARDINS ;
Le Canada Sous l'Union, L.-P. TURCOTTE ;
La Province du Canada, Ludovic BRUNET ;
Histoire du Canada, l'abbé Ad. DERSOSIERS ;
Le Courrier du Canada, 10 mars 1858 ;
The Morning Chronicle, 13 mars 1858 ;
Procès-verbaux de la Corporation Municipale de la cité de Québec.
Le Bulletin des recherches historiques, P.-G. ROY.
Histoire du Palais épiscopal de Québec, MGR TÊTU.

G.-E. M.

Il y a des situations dans lesquelles rien n'est plus périlleux que d'avoir raison.— Herbert WILD.

* * *

Il faut en prendre son parti : on ne peut que déchoir en une certaine manière de vertu.— SCHLUMBERGER.

* * *

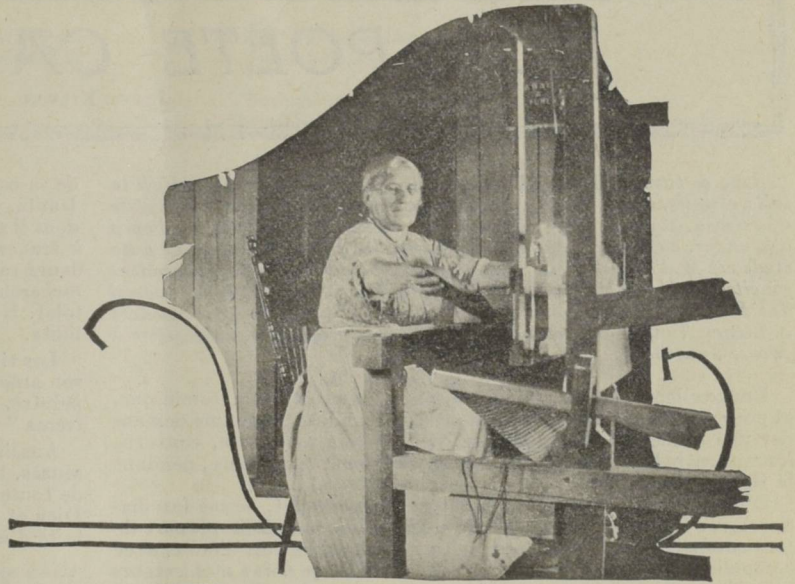
S'embarquer, prendre la mer, fuir comme la mort ceux qui se persuadent d'avoir trouvé, s'immobilisent, bâtissent des abris pour y dormir ; longtemps je les ai méprisés.— Frs MAURIAC.



PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR.— Une élève de l'école ménagère de Sutton préparant le pain blanc et le pain brun pour la conférence qu'elle donnera le lendemain.

SCÈNE DU TERROIR

“Envoyons d’avant !!!”
par Charles Marchand.



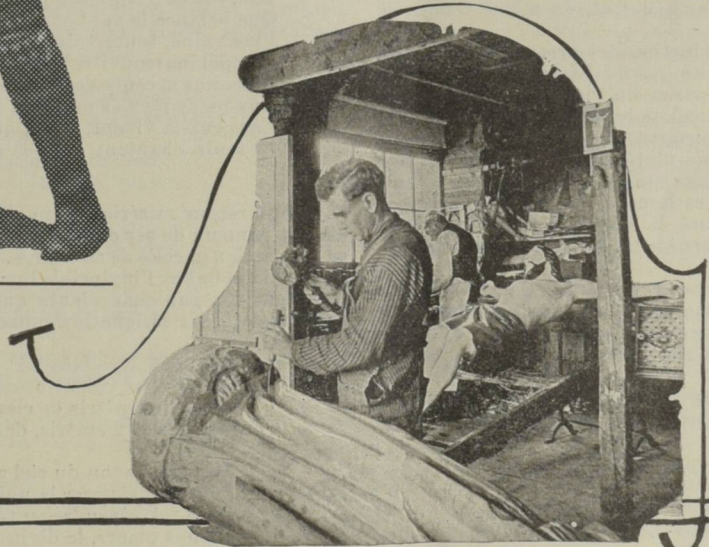
SCÈNE DU TERROIR

Nos fermières ont repris la navette et la chanson des métiers à tisser se continue avec le même entrain joyeux des temps passés.



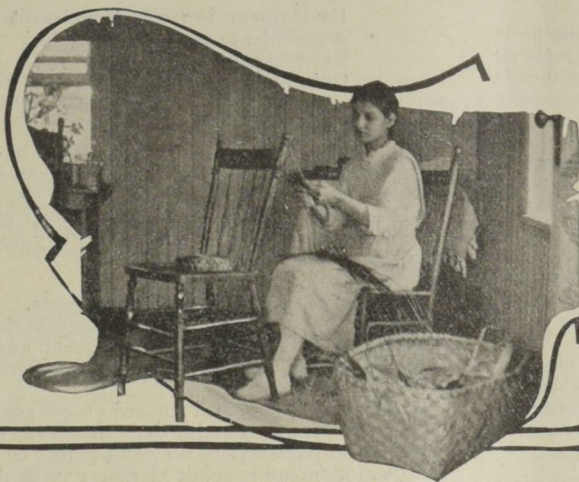
SCÈNE DU TERROIR

Chez Jobin, le sculpteur sur bois, de Sainte-Anne de Beaupré.



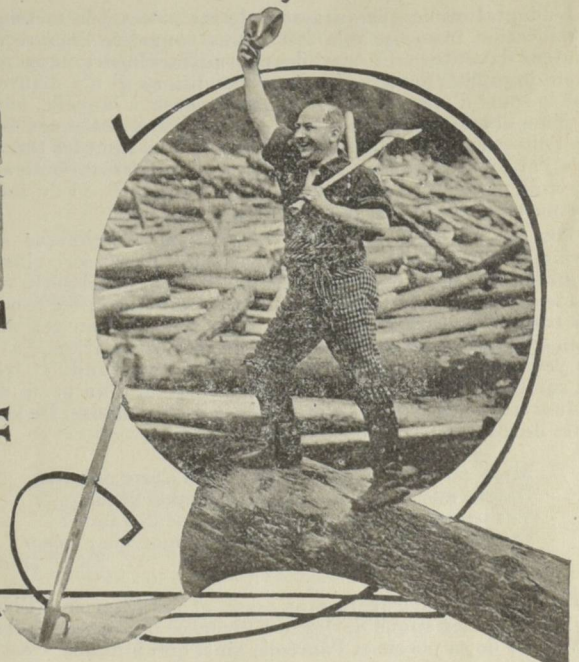
SCÈNE DU TERROIR

Les huronnes de Lorette tressent encore des paniers en chantant les vieux airs de la montagne laurentienne



PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR

Charles Marchand au milieu d’un flottage sur la Gatineau vers un “chanquier”.



UN POÈTE CATHOLIQUE

JOYCE KILMET

Sous ce titre, la Revue Dominicaine du mois de mars publiait la belle et intéressante étude suivante sur Joyce Kilmer, ce jeune poète américain, converti au Catholicisme et mort, en héros, sur le champ d'honneur, en France, au début de la grande guerre. L'auteur de cette étude est M. l'abbé Eugène Miller, un Québécois, fils de notre excellent concitoyen, M. J.-N. Miller, secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, et membre de notre Société des Arts, Sciences et Lettres. Voici l'article de M. l'abbé Miller qui exerce le ministère à Moose Jaw, Sask.

Un excellent Père, comme ils le sont tous chez saint Dominique, et pour qui mes tiroirs n'ont pas de secrets, a bien voulu me demander une étude sur Joyce Kilmer, jeune poète américain, converti, fervent catholique, tombé au champ d'honneur, en France, pendant la Grande Guerre.

D'heureuses circonstances m'ont permis, en effet, de me familiariser avec l'œuvre de cet écrivain délicat, inconnu de la plupart de mes compatriotes. Cependant, pour ne pas avoir l'air d'étaler avec complaisance des richesses de parvenu satisfait, je dois à mes lecteurs un préambule qui les mette bien au point et, en même temps, je l'espère, au pas de l'indulgence.

En raison même de la super-production des presses américaines, on a pu écrire avec beaucoup de vérité que les États-Unis n'ont pas, actuellement, de littérature. Sans parler du vide lamentable, équivoque ou malsain de toute cette camelote barbare dont ils inondent notre hémisphère, le genre exclusivement "novel" et "magazine" de leurs effrénés plumitifs constitue plutôt, chez nos voisins, une forme particulière de ce dévergondage qui pourrait aussi bien venir d'ailleurs et, comme le "jazz", se réclamer des îles que le christianisme n'a point civilisées. La qualité, là encore, est l'inverse de la quantité. Ceci, hélas, a de nouveau tué cela. Et c'est le moins qu'on en doive dire.

Les pauvres latins que nous sommes se sentent, ici, aux antipodes de leurs origines livresque et des maîtres qui nous apprirent, avec l'harmonie du verbe, le sens de la mesure.

Clairs paysages athéniens, tendres ciels de l'Attique, petite fumée bleue d'Ythaque, comment vous revoir? Faudra-t-il, pour vous retrouver, feuilleter les vieux livres et reprendre, dans les textes anciens, le passage nostalgique? Non. Écoutez :

De quel cadre de rêve, ou de quelle ballade,
Etes-vous descendue au milieu de mes jours?
Venez-vous d'un poème antique de l'Hellade?
Sortez-vous d'un Watteau, parmi de blonds amours?

Ces vers sont traduits de John Kilmer.

L'adaptation de quelques-unes de ses pièces à la métrique de la versification française m'a fait mieux connaître l'œuvre et chérir l'auteur davantage. Ce travail a charmé mes loisirs. Je ne prévoyais guère le publier jamais. Dans ces conditions, il n'a d'autre mérite que le souci d'une exactitude consciencieuse, à laquelle, autant que le génie divers des langues et la règle de leurs poétiques différentes me l'ont permis, j'ai tâché de parvenir. En variant les termes d'une idée, j'ai dû parfois leur substituer une expression équivalente; je ne crois pas m'être écarté de la pensée du poète ni du sens précis des poèmes que j'ai, de la sorte, transposés.

Par le contraste inattendu d'une valeur technique et d'une inspiration très haute qui ne sont pas le fait de ses écrivains, et dont la grande République nous étonne rarement, j'eus donc le vif plaisir d'une découverte, le jour, où, venue de New-York, me tomba entre les mains l'édition posthume et définitive des œuvres de Joyce Kilmer. Ma surprise fut, littéralement, de l'admiration. J'avais sous les yeux, dans des strophes toutes pétries d'humanité et traversées du souffle classique le plus pur, la révélation d'un poète digne du Bois sacré et des rythmes alternés de la Lyre gauloise. De là, l'entreprise de ma sympathie émerveillée :

Mais, pour qu'en mon jardin votre claire présence
Daigne enchanter ainsi le plus humble décor,
Vos pas ont dû franchir une extrême distance :
Et c'est du Ciel que vous venez — mon cher trésor !
(Wealth.)

Enfin, on le remarquera sans cesse, et ces fragments l'indiquent déjà, la caractéristique de Joyce Kilmer, ce qui couronne les grâces naturelles de sa poésie et l'auréole, ainsi qu'un nimbe, c'est la note profondément religieuse de ses chants. Ses poèmes sont autant de cantiques où vibre, avec les divines clartés de la foi, toute la ferveur

de sa conversion. Sa Muse ressemble étrangement à la Béatrice du Dante. Il semble qu'elle l'ait attendu au seuil de l'Église militante dont il se fit le chevalier, pour le prendre par la main et le conduire, à travers l'austère devoir et l'épreuve d'ici-bas, jusqu'aux splendeurs rayonnantes du Paradis. Il y a, dans tout ce qu'il a écrit, la recherche d'une bonne action, le soin de l'exemple et un désir d'apostolat. Nul plus que lui n'a abhorré les paroles inutiles et les vains mots.

Les rimeurs déliquescents savent de quel fouet l'arma contre eux son amour intransigeant des belles-lettres. Romancier, statuaire ou peintre, il aurait poursuivi des mêmes anathèmes les "chers confrères" partisans de l'art pour l'art.

Aussi, de quelle noblesse idéale, de quelles obligations rigoureuses, il exigeait, de lui-même et des autres, que soit fait le culte de toutes les harmonies éparses de ce monde, dont la source est en Dieu et qui ne se rassemblent qu'au ciel, dans l'union finale et parfaite d'un éternel accord :

Vain est le triste écho perdu des anges
Que balance le vent sur un autel en ruines ;
Plus vaine, toute voix, en qui ne vibre plus
L'appel inassouvi vers les choses divines !
Illusoires accents des lèvres qui n'ont pas,
Aux pieds mêmes de Dieu, béni toute souffrance ;
Car ceux-là vivent, seuls, qu'a frappés le trépas :
Et seuls, chantent, ceux-là qu'a repris le silence...
(Poets.)

Par un retour miséricordieux de la douleur, l'épreuve dont il fut atteint dans un de ses enfants, frappé de paralysie partielle, acheva sa conversion et celle de sa femme. Ce fut dans les yeux de cet enfant que brilla pour eux l'invincible lumière de l'âme et la grâce de la foi ; ce furent ses pas chancelants qui leur ouvrirent le chemin de la croyance et de la résignation consolée des chrétiens :

Par quel âpre fatalité
Les beaux yeux voient-ils des jours sombres ?
Et les pas pétris de clarté
Vont-ils, las et meurtris, dans l'ombre ?

Mais un rayon du ciel serein
Peut transformer la nuit austère ;
Et la foi, résoudre en ton sein,
De nos pleurs, le divin mystère !

Du malheur, le souffle impuissant
A troubler le regard qu'il voile
Est tout aussi vain que le vent
Qui se lève contre une étoile...
(As winds that blow against a star.)

Ainsi, tout ce que chantent les poètes : la douleur et la joie ; les beautés du rêve intérieur ou celles des choses visibles ; les étoiles, les arbres, la source et le brin d'herbe : il l'a, à son tour, chanté. Il a traité les mêmes sujets, sans doute ; mais en les renouvelant par sa manière originale et très personnelle. Voyons quelle fleur mystique il a fait de la rose :

Hier, je fus cueillir les roses des rosiers,
Voulant offrir au Roi des roses par centaines ;
Je les pris aux buissons, aux bosquets, aux halliers,
Et joignis, en un lien, leurs grâces souveraines.

Mais quand je déposai ma gerbe à ses genoux,
J'aperçus dans ses mains deux roses sans pareilles ;
Des roses parsemaient ses pieds percés de clous
Et son manteau rougi de blessures vermeilles.

Il est dit de ce Roi de gloire et de splendeur
Qu'il porte une couronne adorable d'épines ;
Chaque pointe, à son front, met une rose en fleur
Et des roses de pourpre à ses tempes divines.

Sa Face est une rose ; une rose, son Cœur :
Son souffle, d'ici-bas, fait un jardin de flammes ;
Il est la Rose de Saron — et sa douceur
Au Ciel, après la mort, embaumera nos âmes...
(Roses.)

Dans la nuit constellée, il évoque la Vierge tutélaire, le Chef de la milice céleste ; et il sonne la charge des soldats du Christ contre la Puissance des Ténébres :

Étoiles qui tombez en sillonnant les cieux,
De la Vierge, êtes-vous les clairs et blonds cheveux
Échappés de son voile, et dont la nuit s'enflamme,
Quand se penche vers nous le front de Notre-Dame ?

Étoiles, seriez-vous, au bord du Paradis,
Le pur regard d'enfants qui s'amuse, ravis,
De voir tourner au loin de vieux mondes étranges,
Lorsqu'apparaît la terre aux yeux des petits anges ?

Depuis que saint Michel les mit au firmament,
Les clous qui, du Sauveur, fixèrent le tourment
Sont quatre étoiles d'or, quatre étoiles voisines...
(Que le Christ ait notre âme entre ses mains divines !)

Hardi ! beaux chevaliers de Dieu : croisez le fer !
De votre épée, ardente à combattre l'Enfer,
Chaque éclair qui jaillit, merveilleuse étincelle,
Est un astre de plus à la voûte éternelle !

(Stars.)

Il cèle la bonne terre, la saine campagne baignée d'aube ou de crépuscule, dans un petit tableau achevé de lumières et d'ombres dont le contraste présente, en faveur du sol et contre la tentation enfumée des villes, une thèse du meilleur genre :

Quand l'Aurore s'en vient réveiller les hameaux,
Par les champs reverdis et l'or blond des coteaux ;

Les oiseaux, rassemblés en troupe coutumière,
Se posent, triomphants, sur son bras de lumière.

Sa main porte une épée ardente dont l'éclair
Met sa flamme rapide aux yeux du matin clair ;

Et la vie, à la fois partout recommençante,
Jette son cri joyeux dans la rumeur naissante :

Pendant que, vers le ciel, de chaque basse-cour,
Monte le chant vainqueur qui proclame le jour !

Mais dans la ville, (ainsi qu'une chose blessée),
Comme en faute —, par l'ombre hostile repoussée,

L'aurore, au pied des murs, traîne son pauvre cœur
Sous des lampes que baigne une fausse lueur :

Pendant qu'hélas ! au fond des demeures humaines,
Les réveille-matin battent leurs charges vaines...

(Alarm Clocks.)

Sur Pâques, en quatre vers, Joyce Kilmer a ciselé, dans le cadre étroit d'une fine miniature, ce court poème qui renferme néanmoins toute la fraîcheur vive du printemps et l'allégresse de toutes les résurrections :

L'air est comme un papillon bleu
Que la lumière enchante ;
La terre, au comble de son vœu,
Sourit au ciel et chante !

(Easter.)

Son grand amour des arbres dont l'ombre, semée de soleil, jonche le sol de feuilles claires tombées du ciel à travers les branches ; son amour des arbres bienfaisants, propices au rêve et à la méditation, l'apparentait à Adolphe Retté, cet autre poète converti. La pièce suivante, dans son texte primitif, est considérée comme le chef d'œuvre de Joyce Kilmer :

Le plus beau poème, c'est toi,
Arbre qui penches sur mon toit :

Arbre, dont la soif étanchée
Abreuve la source cachée ;

Arbre, dont la calme chanson
Monte au ciel comme une oraison ;

Arbre qui, tout l'été, recueilles
Des nids de pinsons dans tes feuilles ;

Arbre qui berces sur ton cœur
La neige, l'oiseau ou la fleur :

L'homme peut façonner le marbre,
Mais Dieu — Lui seul — peut faire un arbre !

(Trees.)

En réalité, ses chants les plus beaux sont ceux dont il emprunte directement le thème et l'inspiration au magistère infaillible de l'Église sur l'Eucharistie et la très sainte Vierge. En pénétrant son cœur attentif et recueilli, le dogme de la Présence réelle et la dévotion catholique à la Mère de Jésus avaient, dès le premier jour, agencé son âme et le tenaient, depuis lors, intimement abîmé dans l'adoration et la prière.

Voici de quels termes ingénus et pieux il salue le Magnificat :

Il était une Enfant mystique,
Humble, et toute ferveur ;
Au ciel monta son pur cantique,
Vers le Dieu de son cœur.

Je fus transpercé d'une flamme
Et noyé de douceur
En l'écouter dire : " Mon âme,
Exalte le Seigneur ! "

Les astres entendent les Anges
Et vont, chantant en chœur ;
Mais ont proclamé ses louanges
Plus belles que la leur.

Priez pour moi, pauvre poète ;
Vierge de Nazareth !
Et vous, dont c'est aussi la fête,
O sainte Élisabeth...

(The Singing Girl.)

Qui n'admirerait surtout, en quelle estime il tient le saint Rosaire :

Ce n'est point sur le luth ou la harpe sensible
Que l'homme entonnera son hymne à l'Infini ;
La vie, hélas ! est brève et l'Art inaccessible :
Comment le Seigneur Dieu sera-t-il donc béni ?

L'Harmonie, ici-bas, ouvre à peine ses ailes ;
La voix de l'homme est vaine et ses doigts impuissants :
En écoutant le chœur des sphères éternelles,
Il brisera sa lyre et taira ses accents !

Mais, sur le Chapelet, la plus humble prière
Égale son cantique au chant des Séraphins ;
Et tout le Ciel, charmé, se penche vers la terre

Quand la Vierge Marie, en joignant ses deux mains
— Attentive aux accords effeuillés du Rosaire —
Rend grâces au Très-Haut et sourit aux humains !

(The Rosary.)

Mais le voici au pied du Tabernacle, glorifiant l'ubiquité sacramentelle de Notre-Seigneur à travers le monde, dans le mystère sans cesse renouvelé de nos autels :

Que jamais plus on ne repète :
" Il n'a point où poser sa tête."

Sous chaque ciel, un feu constant
Brille à la porte de son camp ;

Triste ou lointaine, il n'est de terre
Qu'il n'habite dans le mystère :

Et l'homme révère en tout lieu
L'Hostie où s'enferme son Dieu !

Au sein de la ville bruyante,
Veille et m'accueille son attente ;

Au fond d'une blanche prison,
Son tendre amour est ma rançon :

Et dans mon cœur, heureux de croire,
Descend Jésus, le Roi de Gloire !

(Citizen of the World.)

Cœur de l'Église, l'Eucharistie devint l'âme de son âme, son Pain matinal ; l'objet, chaque jour plus cher, de ses visites quotidiennes. Elle mit sur ses lèvres le goût de la sainteté et dans ses mains les œuvres vivantes de la foi. Il semble que la pensée du grand Amour ne l'ait plus quitté. Très actif par nature, d'une exubérance généreuse et communicative ; la grâce qui fait le silence de l'être la lui gardait pourtant, cette pensée, parmi le bruit d'une métropole et jusque dans le tumulte d'une gare. C'est ainsi, on le verra, qu'il écrivit en chemin de fer le plus sincère, le plus touchant de ses poèmes : celui que, pour finir, nous lirons ensemble. Du fond même des tranchées, il écrivait à une religieuse, amie des siens : "Demandez à Dieu de m'accorder, ainsi que je le désire, que mon union avec Lui soit non seulement fréquente ; mais constante : habituelle. Je ne vois guère, même ici, ce qui pourrait y mettre obstacle ; puisque chaque jour encore, ou presque, j'ai le bonheur de recevoir la sainte communion. Le reste n'importe et ne compte plus. Vous le savez, j'ai obtenu la foi par la prière ; j'espère, au moyen de la prière, parvenir à l'amour."

Je quitte avec regret l'église solitaire
Et mon dernier regard se porte vers l'autel :
Je vois briller la lampe au fond du sanctuaire
Et voudrais m'attarder, dans l'ombre, à son rappel.
Je pars. Le train bruyant m'emporte ; et ma pensée
Sur laquelle a passé le souffle du Seigneur,
Est lourde de chagrin et de peine oppressée ;
Car je sens, ô Jésus, que s'exile mon cœur...
Mais bientôt, dans le cadre étroit de ma fenêtre,
Se succèdent les bourgs sur l'écran du ciel bleu :
J'aperçois un clocher et je sais que le Maître,
Ici-bas, a fixé sa demeure en tout lieu.
L'univers, à ses pieds, se prosterne et L'adore !
Et pourtant Il se met, sur terre, à ma merci ;
Où que j'aille, Il est là pour m'accueillir encore :
Que suis-je ? pour qu'un Dieu daigne m'aimer ainsi...

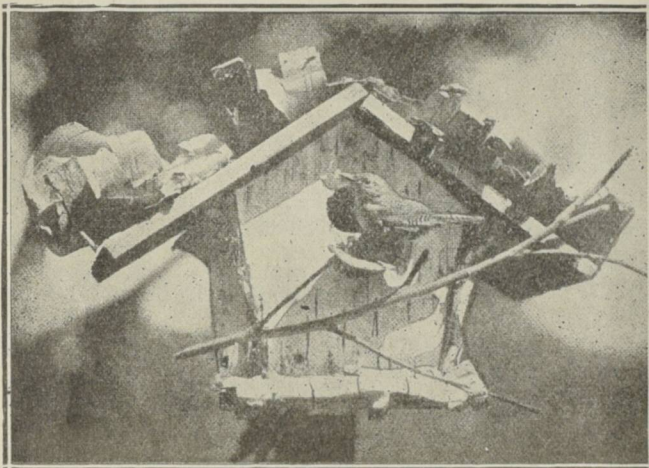
(Multiplication.)

Ce Dieu, qu'en retour il aime beaucoup, a repris son âme. Mais l'œuvre qu'il a laissée, pour notre édification, demeure. Il eut l'affection de tous ceux qui le connurent. Il mérite d'être aimé, par-delà la tombe, de ceux qui ne dédaigneront pas de le connaître et d'un plus grand nombre de ses semblables, pour qui il a donné sa vie, et à qui il n'a fait ou voulu, en somme, que du bien.

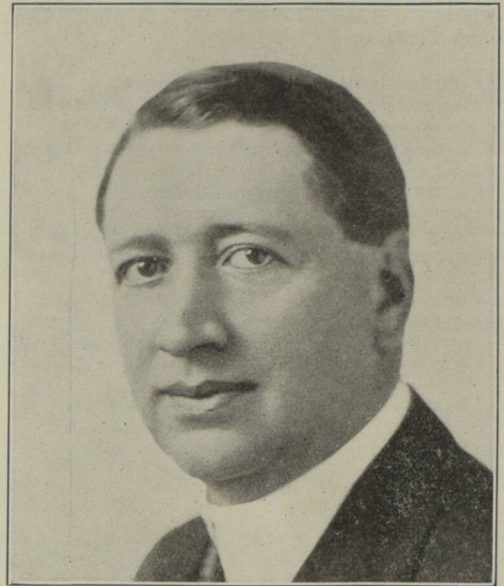
Eugène MILLER, ptre.

Moose Jaw, Sask.

C'est par le circuit de la chair que le plus habile des égoïstes, à condition qu'il ne soit pas impuissant, rentre dans les embêtements, les tourments, les angoisses, les affaires, les rancunes et la fureur du commun... — LÉON DAUDET.



— PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR. — Qui de nous n'a éprouvé dans un bosquet le charme d'un spectacle de maisonnette d'oiseaux.



M. John-Murray Gibbon, publiciste en chef du Pacifique Canadien, à qui nous devons le festival des métiers et de la chanson du terroir à Québec.

Le festival de mai au Château Frontenac, de Québec

Les 20, 21 et 22 de mai, le Pacifique Canadien, sous les auspices du Musée National d'Ottawa, a organisé un festival de la chanson et des métiers du terroir. Nous y avons vu revivre quelques incidents de l'existence quotidienne d'autrefois. Et tandis que les bruits du rouet se mêlaient aux cadences du métier, l'on entendit de brillants artistes dans un programme de vieilles chansons. Parmi ceux-là, il suffit de mentionner les voix bien connues de notre ami Charles Marchand, de Rodolphe Plamondon, de Mesdames Juliette Gauthier et Jeanne Dusseau, de MM. MacMillan, O'Brien et McInnes.

Le Festival se déroula dans les salles somptueuses du Château Frontenac. Une exposition des produits de nos industries domestiques fut ouverte au public de Québec et de l'étranger, du vendredi après-midi, 20 mai, au dimanche soir, 22 mai. En matinée et en soirée, des concerts de folklore, en français et en anglais, furent donnés par les artistes susdits, et les manifestations diverses des petits métiers régionaux furent accompagnées de chansons populaires appropriées. A cette fin, plusieurs "chanteux" et "chanteuses" avaient été engagées et leur participation à ces fêtes n'aura pas été la moins captivante.

Un quatuor d'instruments à cordes, pour la musique, et une chorale québécoise déjà bien réputée, celle des Chanteurs de Saint-Dominique, donnèrent à nos chansons canadiennes la vie et le brillant qui les rendent si populaires chez nous et à l'étranger.

Les organisateurs de ce Festival, M. John Murray Gibbon, chef de la Publicité du C. P. R., et M. Marius Barbeau, du Musée National d'Ottawa, méritent les félicitations de tous ceux qui s'emploient, chez nous, à faire revivre la poésie et l'amour des vieilles choses qui nous attachent à notre histoire et à notre terre canadienne.

A. D.

Une lettre exprime bien moins nos sentiments réels que ceux qu'il faut que nous éprouvions pour qu'elle soit lue avec joie. — Frs MAURIAC.

* * *

Rien ne s'écoule plus vite qu'une existence réglée et rythmée. Mais rien, certes, n'est moins monotone quand l'esprit s'affranchit de la matière, en fonction même de cette règle et de ce rythme. — LÉON DAUDET.

NOUS DEUX

SKETCH PAR AIMÉ PLAMONDON

PERSONNAGES

LUI, trente-cinq ans, un financier, un homme du monde.
ELLE, vingt-huit ans, pas belle, mais bien mieux que jolie.
L'AMIE, trente ans, une fleur rare, un ornement distingué du "smart set".

La scène représente le bureau privé d'un financier de haut ton dans le quartier des affaires et de la Bourse à Montréal. Au milieu de la scène, face au public, un bureau-ministre avec un grand fauteuil de cuir. Tableaux aux murs, lustre au plafond. A gauche du bureau du patron, une petite table devant laquelle s'assied sa secrétaire.

SCÈNE I

LUI, ELLE.

LUI.— (*A son bureau, finissant de dicter une lettre à sa secrétaire assise à la petite table dont on vient de parler.*)

“ Je vous confirme donc, cher monsieur, l'espoir que j'entretiens de voir d'ici très peu de jours le stock de la Fortunate Mining Company remonter enfin à de nouveaux paliers, et je crois que l'avenir prouvera la sagacité et la prévision de ceux qui ont engagé des capitaux dans cette affaire. Tenons donc puisqu'il faut tenir, et attendons sans crainte les événements. Votre tout dévoué.” (*A lui-même*) : Oui, tenons tant qu'il faudra tenir : c'est bientôt dit, mais bien plus difficile à faire. (*A sa secrétaire*) : C'est tout pour l'instant, Mademoiselle Reine. Dès que vous aurez fini ces lettres, veuillez me les rapporter immédiatement afin que je les signe, car, (*il soupire*) je crains d'être obligé de sortir avant la fin de la matinée.

ELLE

Vous aurez bientôt vos lettres, Monsieur, je me mets à la besogne immédiatement, ça ne languira pas.

LUI

Je sais. Avec vous, on n'attend jamais.

ELLE

Merci, Monsieur. (*Elle le regarde à la dérobée d'un long regard, puis, ramassant ses papiers, elle sort à gauche.*)

LUI

Voyons, à dix heures et demie elle m'a promis d'être ici. Quelle minute à passer ! Moi, en être réduit à lui demander ce service ! Heureusement que son amitié si prévenante me facilitera les choses, je n'en doute pas. Qu'est-ce après tout, pour elle, que cette somme que j'ai la certitude absolue de lui rendre d'ici quelques jours ? Et quand elle saura qu'avec cette poignée d'or elle va me sauver, m'empêcher d'être brisé par mes rivaux, comme elle va être fière de faire ce geste qui l'embellira encore à mes yeux ! (*On frappe à la porte.*) Entrez ! (*La secrétaire entre tenant une carte sur un plateau. Il lit la carte pour la forme, car il sait ce dont il s'agit.*) Madame Raymond. Faites entrer.

ELLE

Bien, Monsieur. (*Elle se retire en le regardant de nouveau à la dérobée.*)

(*La porte s'ouvre de nouveau et l'amie paraît. Elle est très chic sous sa fourrure à la mode, avec sa toilette d'automne ravissante.*)

SCÈNE II

LUI, L'AMIE.

LUI.— (*Allant à sa rencontre en lui tendant la main.*)

Ma chère amie, que vous êtes ravissante ce matin.

L'AMIE.— (*Minaudant.*)

Ce matin seulement, mon cher, vrai vous n'êtes pas aimable.

LUI

Ce matin comme toujours. Ce matin, autrement, voilà ce que je veux dire, car votre charme se nuance chaque jour d'un attrait différent. Tantôt c'est votre sourire, tantôt ce sont vos yeux, tantôt vos cheveux, enfin vous êtes toujours la même sans être jamais pareille. (*En parlant ainsi il l'a conduite vers un fauteuil à droite de son bureau et l'a installée. Elle s'est mise à son aise et prend des poses coquettement. Il regagne son siège, derrière son bureau.*)

L'AMIE

Mon cher, vous êtes ce matin d'une galanterie qui me fait frissonner. Vrai, j'ai presque peur.

LUI

Oh ! chère amie.

L'AMIE

Rassurez-vous, je sais me défendre, mais je crois voir à votre air que vous avez quelque chose à me demander.

LUI

Vous ne vous trompez pas, Raymonde, c'est absolument la vérité.

L'AMIE.— (*Prenant une pose avantageuse et appuyant sur les mots.*)

Vraiment ? Et quelle grande demande allez-vous donc m'adresser ce matin ?

LUI

Une grande demande, en effet mon amie. Pas celle que je voudrais, toutefois, car celle-là, j'irai moi-même vous la faire un de ces jours, comme il convient, quand vous me le permettrez.

L'AMIE

Ne parlons pas de ces choses si graves, mon ami, nous avons tout le temps pour en causer. Nous sommes jeunes, vous et moi, ne nous pressons donc pas et voyons plutôt ce que vous voulez de moi aujourd'hui.

LUI

Éliane, je veux vous demander un service.

L'AMIE.— (*Toujours minaudant.*)

Je gage que vous voulez de l'argent ?

LUI

Précisément, ma chère.

L'AMIE.— (*Changeant de figure, malgré elle.*)

Que signifie cette comédie ? Vous êtes bien étrange ce matin ?

LUI

Je suis peut-être étrange, mais je vous jure que je ne joue pas la comédie. Écoutez-moi, Éliane, vous allez tout comprendre en deux mots. J'ai engagé à la Bourse, depuis quelque temps, une lutte avec deux ou trois de mes rivaux les plus féroces, les plus acharnés. Ils ont juré ma perte pour des motifs inavouables. Il faut que je triomphe d'eux ou que je succombe. Ils ont décidé de me faire sauter en se servant du stock d'une entreprise excellente, appelée à un succès certain. Par de savantes manipulations que je comprends, ils ont fait la baisse sur les actions de la Fortunate Mining Company dans

laquelle je suis le plus gros intéressé. La baisse subite de ce stock a entraîné également une perturbation dans ceux d'une couple d'autres compagnies similaires dont ils savent que je suis un des principaux bailleurs de fonds. Leur effort est à bout, j'en suis sûr peut-être seront-ils contraints dès aujourd'hui de battre en retraite, mais pour l'instant, toutes mes disponibilités sont engagées. Je ne veux pas demander de crédit supplémentaire à aucun financier connu, cela équivaudrait à mon arrêt de mort et il me faut d'ici midi une somme de trois mille dollars. Voulez-vous, s'il vous plaît, Éliane, me la prêter ? Dans huit jours au plus tard je vous l'aurai rendue, avec les intérêts qu'il vous conviendra de fixer.

L'AMIE.— (*Elle ne minaude plus, son sourire est devenu pincé et ses gestes sont nerveux.*)

Et si vous n'alliez pas pouvoir me les rendre ?

LUI

Me faites-vous confiance, Éliane ?

L'AMIE

Sans doute, mon cher, sans doute, mais voyez-vous une femme seule comme je le suis, obligée d'administrer elle-même toutes ses affaires, doit s'abstenir rigoureusement de toute entreprise risquée... (*Il fait un geste de surprise attristée.*)... et y regarder plusieurs fois avant de se départir d'aucune somme de quelque importance. (*Bien malgré elle.*) Je reconnais que vous êtes très délicat à mon égard, car vous avez en mains pour moi des fonds pour une somme plus considérable que celle-là.

LUI.— (*Humilié.*)

Éliane, avez-vous cru un instant que j'aurais pu... ?

L'AMIE.— (*Toujours pincée.*)

Non certes, et vous voyez que je ne crains pas, mais toutefois je crois que j'aurai besoin de cet argent dans très peu de temps. Aussi, dans votre intérêt autant que dans le mien et pour qu'il ne puisse pas y avoir d'équivoque entre nous, souffrez donc que je préfère vous laisser vous procurer cette somme chez un de vos nombreux amis qui se feront un plaisir de vous rendre ce petit service.

LUI.— (*Bien attristé.*)

Éliane, je vous demande pardon de ma démarche inconsidérée. Croyez bien que si j'avais pu un seul instant prévoir ce qui arrive, je me serais abstenu de vous toucher un seul mot de cette affaire, mais j'avais cru, naïf que j'étais, que c'était à vous que je devais m'ouvrir en premier lieu de ma situation afin, comme vous l'avez dit tout à l'heure, qu'il ne puisse y avoir entre nous aucun équivoque.

L'AMIE.— (*Se levant et rajustant sa fourrure pour partir.*)

Mon cher, je vous pardonne, tout est oublié, je n'y penserai plus et je suis sûre à l'avance que votre affaire se terminera le mieux du monde et que vous en serez quitte pour une fausse alerte. Vous pourrez venir me raconter demain, chez moi, votre succès, et nous causerons, si les choses vont, au gré de vos désirs, de nos projets d'avenir.

LUI.— (*S'inclinant et la reconduisant.*)

J'y songerai, Éliane, et je vous donnerai de mes nouvelles si elles sont bonnes. Au revoir.

L'AMIE.— (*Sortant.*)

Au revoir.

(*Il retourne à son bureau et se laisse tomber accablé sur son fauteuil.*)

LUI

Quoi ! Éliane m'a refusé ce service. Bien plus, elle m'a soupçonné de la plus grave indécatesse. Et moi qui pensais qu'elle m'aimait ! Ai-je été assez naïf, assez godiche ? Enfin, où avoir cet argent ? (*Un temps.*) Ah ! tiens, une idée, je vais téléphoner à Jules. Il m'a tant de fois affirmé qu'il m'était dévoué à la vie et à la mort à cause des quelques services que je lui ai rendus au temps de sa deuil. Je sais qu'il a des capitaux en réserve, il sera heureux d'avoir l'occasion de me témoigner sa reconnaissance. (*Il sonne. La secrétaire paraît.*)

Mademoiselle Reine, veuillez donc, s'il vous plaît, appeler M. Jules Leriche ; dites-lui que je désire lui parler.

ELLE

Bien monsieur. (*Elle sort.*)

(*Un instant après le téléphone sonne. Il prend l'appareil et parle.*)

SCENE 111

LUI.— (*Au téléphone.*)

Allo ! C'est toi, Jules... Oui, c'est moi... Pas mal merci et toi ? Tant mieux. Les affaires sont bonnes ? Moi de même. Un peu de tiraillement cependant à cause d'un sale tour qu'on veut me jouer. Quoi, tu en as déjà entendu dire un mot ? On t'a appris que j'étais ruiné ? tiens... les ruines vont vite, heureusement qu'on peut les arrêter en chemin, quelquefois. Mon vieux Jules, tu m'as ordonné de t'appeler quand j'aurais besoin de toi, voici le moment où je sonne à la porte de ton coffre-fort. Il me faut trois mille dollars pour tenir le coup d'ici à demain. Peux-tu me les prêter tout de suite ? Dans huit jours tu les recevras. Tu connais ma position, tu sais que je vais en sortir à mon avantage... Quoi ? Tu n'as pas d'argent, mais hier encore, au club, tu m'as dit avoir quinze mille dollars à placer ? Tu as une affaire en vue. Tiens, tiens, comme je tombe mal. A la banque, mais non, mon vieux, tu es bien trop avisé pour me donner ce conseil. Tu sais bien que ce serait m'avouer vaincu, livrer ma tête à mes adversaires... Soit, c'était entre nous, n'en parlons plus. Bonne chance pour ton placement projeté. Moi ? oh ! je vais m'en tirer et très bien, tu vas voir. (*Il referme l'appareil et s'accoude à la table, désespéré.*) Quoi, encore un : Éliane, Jules, tous me refusent. Qu'est-ce que cela veut dire ? Serait-ce donc vrai que je suis ruiné ? que c'est fini ? qu'ils vont m'avoir ? Non, vraiment, ce n'est pas possible. Attendons : je vais essayer d'avoir du délai de mon courtier jusqu'à demain matin, mais à ce moment-là, par exemple, si je n'ai rien trouvé, c'en sera fini, et je sauterai. (*Il fait un geste significatif.*) Oui, en effet, je sauterai pour de bon, car ils peuvent être sûrs qu'ils ne m'auront pas vivant.

(*A ce moment, pendant qu'il ébauche un grand geste las, la porte s'ouvre et sa secrétaire reparaît avec la correspondance qu'elle place sur son bureau pour qu'il la signe. Elle fait mine de se retirer.*)

SCENE 1 V

LUI, ELLE.

LUI

Attendez, je signe immédiatement et je vous remets cela tout de suite. (*Il parcourt quelques lettres qu'il signe rapidement, puis, arrivé à la dernière, il regarde, surpris.*) Qu'est-ce que ceci ? un chèque, mais je ne vous en ai pas dicté ce matin. Comment, il est à mon ordre... trois mille dollars ? Votre signature ? Mais que signifie, Reine ? Parlez, je ne comprends pas.

ELLE.— (*Etouffant un gros soupir, d'une voix un peu voilée.*)

Monsieur, pardonnez-moi, mais depuis quelques jours je sais ce qui se passe ici. J'ai compris la lutte perfide, déloyale que l'on vous fait. Je sais que madame Raymond vous a refusé tout à l'heure le service que vous lui avez demandé. J'ai entendu également, au téléphone, monsieur Jules Leriche se dérober à votre appel. Alors, pardonnez-moi, j'ai pensé que les économies que vos bons avis m'ont permis de réaliser depuis que je suis à votre service, sur les petites spéculations que vous m'avez fait effectuer, j'ai pensé que cet argent vous appartenait puisqu'il me vient de vous et je voudrais vous l'offrir, pas pour longtemps, car moi je sais que vous allez triompher, que vous allez remporter la victoire comme toujours et que ce prêt sera pour moi une opération fructueuse. Acceptez-le, monsieur, je vous en prie, ça me ferait tant plaisir.

LUI

Reine, je devrais vous gronder pour votre indiscretion, je devrais refuser ce que vous m'offrez là. Mais je ne sais pas pourquoi, je l'accepte et je vous en remercie. Je vous assure que si la fortune me sourit, vous ne le regretterez pas.

ELLE

Je ne le regretterai d'aucune manière, monsieur. Et vrai, si ce n'était pas de vous, j'oserais dire que j'aurais du plaisir à tout perdre pour vous obliger. (*Elle le regarde. Il la regarde. Il lui serre vigoureusement la main.*)

LUI

Reine, il n'y a pas à dire, vous êtes un chic type, un chic type ! Merci. Merci. (*Lui remettant la correspondance*) Maintenant, je vais appeler ce courtier pour lui dire que j'envoie porter mon chèque immédiatement. Dites au messager de se préparer à sortir, je vais l'appeler dans un instant.

ELLE

Bien, monsieur. (*Elle se retire.*)

(*Il va vers son bureau, tenant en main le chèque qu'il regarde longuement, avec émotion. Le téléphone sonne, il prend l'appareil.*)

SCÈNE V

LUI.— (*Au téléphone.*)

Ah ! tiens. Ah ! c'est vous, Le serre, j'allais justement vous appeler pour vous dire que je vous fais porter mon chèque immédiatement. Quoi ? Comment ? Le stock a remonté de dix points ? Ah ça, êtes-vous sérieux ? Et ça continue... et la Chrome Mining aussi s'est remise à marcher. Ah ! alors c'est fini, vous n'avez plus besoin d'argent. C'est la débâcle pour les baissiers. Je vous l'avais prêté hier soir : demain ce sera fini. Oui, je vais faire un joli bénéfice, c'est entendu. Vous reconnaissez que je ne l'ai pas volé. Ils m'ont manqué cette fois encore ; maintenant, c'est fini, ils ne m'auront plus. Oui, je vous verrai au lunch, Leserre, et nous organiserons ce nouveau conseil d'administration. Bonjour, à tout à l'heure. (*Il raccroche le récepteur. Il est rayonnant, sa figure est illuminée.*) Ah ! mes gaillards, vous avez tiré contre moi votre dernier pétard. Il a fait long feu. Cette fois, c'est bien la fin. Je vais pouvoir retirer une partie de mes capitaux et réaliser le placement de tout repos que l'on m'offre. Comme ça, la moitié de ma fortune sera pour jamais à l'abri de vos dents de requins. D'ailleurs, elles vont s'émousser, car cette mésaventure va mettre un frein pour quelque temps à votre voracité. (*Changeant de ton.*) Mais tout de même, qui m'a sauvé, c'est Reine. Sans elle, sans son geste merveilleux, je suis bien sûr que la fortune n'aurait pas tourné ainsi. Vite que je la remercie. (*Il sonne, Reine paraît.*)

SCÈNE VI

LUI, ELLE.

LUI

Reine, c'est fait, je n'ai plus besoin d'argent, j'en ai des tas. La digue est rompue, la vague noie ceux qui ont voulu me jeter à l'eau. Je suis vainqueur, ou plutôt nous sommes vainqueurs, car c'est à vous Reine, que je dois mon triomphe. Sans votre chèque, j'étais un homme fini.

ELLE.— (*Très émue.*)

Mais monsieur, il n'a pas servi. Je n'ai pas pu vous aider, je n'ai pu rien faire, moi qui aurais été si contente de vous rendre un petit service.

LUI

Il a servi, Reine, car je vous affirme que c'est lui, ce chèque, et toute la confiance qu'il m'apportait et toute la foi dont il était imprégné qui a fait tourner encore une fois la chance de mon côté. Tiens, j'ai envie de vous demander de me le laisser, en souvenir de cette journée dramatique. Il me rappellera le plus beau geste qu'il m'ait été donné de voir dans toute ma carrière de financier. Je sais que vous n'êtes pas inquiète, vous, et que vous ne craignez pas que j'aie un de ces jours l'encaisser. (*Il rit.*)

ELLE.— (*Spontanément.*)

Oh ! gardez-le monsieur, que je sache au moins qu'il demeure près de vous et que parfois, en le regardant, vous songerez un instant à moi.

LUI

Reine, en échange de ce chèque, que puis-je vous donner ?

ELLE.— (*Le regardant cette fois bien en face, ses beaux yeux dans les siens*) :

Monsieur...

LUI.— (*Passant devant son bureau et se rapprochant d'elle, la prend par les mains et l'attire peu à peu vers lui pendant qu'il parle*)

Mais comment n'y ai-je pas songé avant, Reine, comment donc, moi qui vis depuis deux ans auprès de vous, n'ai-je pas ouvert les yeux sur votre beauté, sur votre grâce, et pourquoi a-t-il fallu que j'attende le geste héroïque que vous venez de faire pour vous dire ce que vous désirez que je vous dise... ? Reine, voulez-vous revoir toujours votre chèque, ce chèque où par un hasard merveilleux nos deux noms sont unis, voulez-vous que nous le regardions ensemble toute la vie ? Puisque nous y figurons tous les deux, voulez-vous qu'il soit toujours le symbole de notre amour à " nous deux " ?

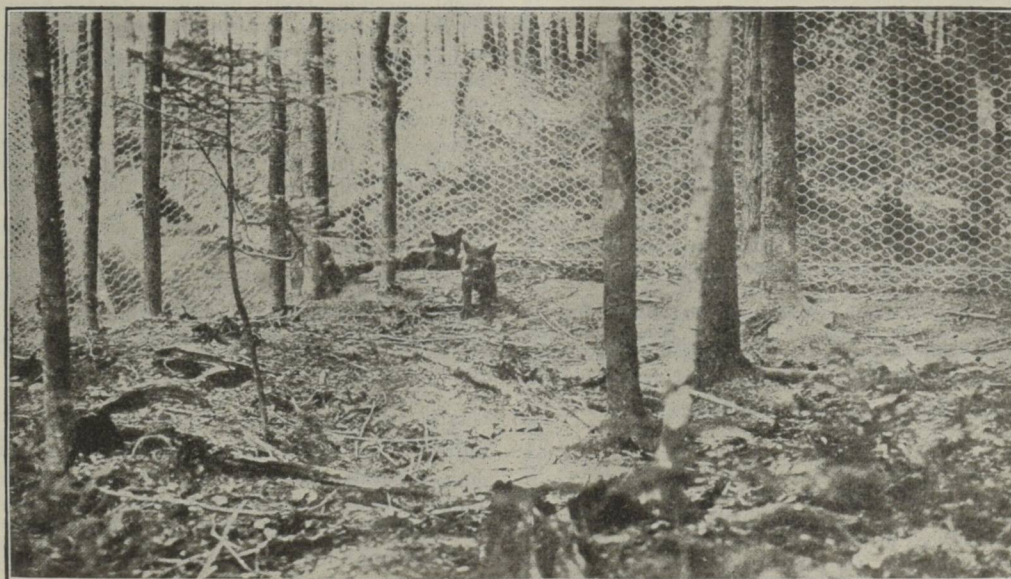
ELLE

Moi ! Vous ! Ah ! Monsieur, que je suis heureuse ! " Nous deux ! Nous deux ! ! "

(*Ils échangent leur premier baiser pendant que le rideau tombe.*)

RIDEAU

Aimé PLAMONDON



PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR.—Une renardière en plein bois.—Il faut de ces apprêts métalliques pour compléter un terrier et obvier aux ruses du renard.

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

L'honorable Dr Ernest Choquette, l'auteur bien connu de *La Terre*, un peu oublié des *Carabinades* et de plusieurs autres ouvrages d'excellente tenue littéraire, publie actuellement dans *Le Clairon* de Saint-Hyacinthe, un drame en quatre actes et un prologue intitulé *La Bouée*. Il a publié précédemment, dans le même journal, un autre drame canadien également en quatre actes intitulé *Madeleine*.

Nous félicitons le Dr Choquette de ce bon exemple d'initiative et de travail qu'il donne à nos auteurs dramatiques en puissance ou... engourdis.

*
**

Sous le titre de *Le Centenaire Cartier*, il paraîtra dans les premiers jours de juin, un compte rendu officiel des fêtes qui ont eu lieu à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, à l'occasion de l'érection de monuments commémorant le centième anniversaire de la naissance de Sir Georges-Étienne Cartier. Ce sera un fort volume de 500 pages, profusément illustré, imprimé sur papier de luxe et qui sera tiré à 2,500 exemplaires qui se vendront \$5.00 chacun. L'ouvrage est publié à la demande de Mademoiselle Hortense Cartier, fille de Sir Georges-Étienne, et l'auteur est M. J.-L. K.-Laflamme, qui fera précéder son compte rendu d'une préface de quelques vingt pages.

Et, à ce sujet, une suggestion : pourquoi une société littéraire aidée de quelques généreux mécènes ne publierait-elle pas, cette année même, le *Centenaire Crémazie* qui contiendrait le compte rendu de tout ce qui s'est fait et dit relativement au centenaire de naissance de notre grand poète national, Octave Crémazie, que nous célébrons cette année ?

*
**

Un nouveau journal hebdomadaire va paraître bientôt qui sera l'organe de la Côte de Beaupré ; et ce journal sera le bien nommé. Il s'appellera, en effet, *Le Beaupré*. Il sera publié à Sainte-Anne-de-Beaupré même.

Sainte-Anne-de-Beaupré est, aujourd'hui, connue du monde entier. On y accourt de toute part, de toute l'Amérique surtout. Chaque année, depuis plus d'un siècle, l'on vient dans cet humble village, de tous les coins du continent américain. C'est une terre de foi et de piété. C'est la Lourdes du Canada. Pour un journal, naître sur ce coin de terre béni, c'est un gage de prédilection ; naître sur ce sol historique, — n'est-ce pas dans les parages de Beaupré que Champlain a tenté les premières cultures au Canada ? — c'est une garantie de survivance.

Après tout cela, l'expression de nos meilleurs vœux serait presque inutile au *Beaupré*.

*
**

La littérature canadienne aura bientôt, comme en France, son "Roman des Quatre". Le "Roman des Quatre", en France est signé de Paul Bourget, Gérard d'Houville, Paul Benoît et Henri Duvernois. Le nôtre aura pour auteurs : Jean Feron, Jules Larivière, Ubalde Paquin et Alexandre Huot. L'intrigue de ce prochain roman, nous dit-on, tient plutôt du mystère et elle ferait honneur à Conan Doyle, à Maurice Leblanc ou à Gaston Leroux, qui vient de mourir. L'ouvrage sera intitulé la *Digue Dorée*. Ce sera, assure-t-on, toute une nouveauté littéraire.

La *Digue Dorée*, ce titre-là nous fait souvenir un peu au *Barrage* que vient de publier Henry Bordeaux dans la *Revue des Deux Mondes* et qui évoque quelque peu cette "tragédie" du Lac Saint-Jean qui a mis toute notre politique provinciale en émoi depuis plus d'un an.

*
**

Deux journaux de la province, un quotidien *Le Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi, et un hebdomadaire, *Le Courrier-Sentinelle*, de Montmagny, publient actuellement et simultanément, un feuilleton canadien, *Le Français* qui a pour auteur M. Damase Pctvin. Il est à souhaiter à ce propos que nos journaux prennent cette louable habitude de ne publier, pour leurs feuilletons, que des ouvrages d'auteurs de chez nous. La publica-

tion de ces feuilletons canadiens coûterait bien moins chère à ceux qui l'entreprennent, que celle de maints auteurs de romans-feuilletons de France payés à tant la ligne. La lecture en serait tout aussi agréable et l'encouragement qu'en recevraient les auteurs serait fort appréciable.

*
**

Nous aurons prochainement le plaisir d'avoir la visite dans notre province d'un grand romancier français, M. Victor Forbin, qui fera le voyage de la Liaison Française sur la Côte du Pacifique. M. Forbin sera délégué de la France et de plusieurs grandes revues littéraires, qui s'intéressent au Canada français. M. Victor Forbin s'occupe depuis quelque temps beaucoup du Canada et a écrit, naguère, des articles très remarquables dans l'*Illustration*, les *Lectures pour Tous*, *La Nature* et plusieurs autres revues.

Comme romancier, M. Victor Forbin a signé les *Fiancées du Soleil*, le *Secret de la Vie* et la *Fée des Neiges*. Ce dernier roman est d'inspiration canadienne. Quant aux *Fiancées du Soleil*, ce livre a eu l'honneur d'être réédité aux États-Unis et de servir à l'enseignement du français dans les collèges et les "high schools" américains.

Nous croyons savoir que M. Forbin profitera de son passage au Canada pour se documenter en vue d'un autre roman canadien. D'autre part, il a été chargé par M. René Doumic, directeur de la *Revue des Deux Mondes* et grand ami de notre pays, d'écrire une série d'articles sur le voyage de la Liaison française et le Canada français, afin de faire mieux connaître en France les activités des groupes français établis dans les diverses provinces du Dominion.

*
**

D'ici quelques jours, M. le chanoine V.-A. Huard mettra en librairie un *Manuel Théorique et Pratique d'Entomologie*.— Vol. in-8, illustré, 164 pages, \$1.00 l'exemplaire, franco.— Cet ouvrage sera le premier du genre publié au Canada. Il couvre un champ nouveau qu'il était devenu nécessaire d'exploiter.

On sait que M. le chanoine Huard vient de prendre sa retraite en qualité de conservateur du Musée de l'Instruction publique. Désormais il consacra tout son temps à l'étude de l'histoire naturelle, ce qui nous vaudra encore plusieurs bons ouvrages de ce savant de chez nous, successeur et disciple de l'abbé Léon Provancher.

*
**

Parmi nos lectures du mois, nous signalons le beau roman que vient de publier Henry Bordeaux, dans la *Revue des Deux Mondes* : *Le Barrage*, publié chez Plon, à Paris.

La création d'un lac artificiel, nécessaire à l'alimentation de puissantes turbines, oblige les habitants de Vallon-le-Vieux à laisser envahir par l'eau leurs antiques demeures, et à reconstruire, à quelques centaines de mètres plus haut, Vallon-le-Jeune. Le nouveau village est presque identique à l'ancien, le maire, les habitants sont les mêmes ; mais l'âme de la collectivité s'est profondément modifiée : la lésine, l'indifférence religieuse, l'inconduite gagnent peu à peu ces "déracinés". En quittant Vallon-le-Vieux, ils ont rompu avec le passé et leur cimetière ayant été recouvert par les eaux ils sont séparés de leurs morts. Telle est l'idée directrice du beau roman de Henry Bordeaux, qui traite ce magnifique conflit entre le progrès matériel et les forces spirituelles avec son incontestable maîtrise. Nul n'oubliera les figures de Nicolas Hagard ni celle de Max Gal qui incarnent les deux forces ennemies dont le choc est si émouvant.

D. P.

LE GOUVERNEMENT TURC ET LES ÉTUDIANTES.— Le ministre turc de l'Instruction publique vient de faire passer une circulaire dans toutes les grandes écoles de jeunes filles pour recommander à ces dernières de s'habiller avec plus de modestie et de consacrer à l'étude le temps "qu'elles perdent actuellement à se mettre de la poudre de riz sur le visage et du rouge sur les lèvres".

Où est le temps des "Désenchantées" ?

NOS LIENS COMMUNS

par G. E. Marquis

A l'occasion de la célébration de la fête de Ste-Jeanne-d'Arc, le 8 mai dernier, en l'église du S.-Coeur de Marie, un programme-souvenir fut préparé par la Société française de Bienfaisance. Ce programme de luxe contenait plusieurs articles appropriés à la circonstance. Nous reproduisons ci-après celui de notre collaborateur attiré G.-E. Marquis, qui a su bien interpréter nos sentiments de Canadiens français, à cette occasion.

LE DIRECTEUR.

VIEUX REFRAIN
Les Canadiens français
chantent encore :

O Canadiens ! rallions-nous,
Et près du vieux drapeau,
Symbole d'espérance,
Ensemble crions à genoux :
Vive la France !

Aimez-vous les romans d'aventure ? Moi, je les adore. Maurice Leblanc et Conan Doyle étaient jadis mes auteurs préférés. Je ne connais rien de plus captivant que le travail de recherche de leurs héros principaux : Arsène Lupin et Sherlock Holmes. Je me rappelle avoir dévoré, entre autres, "The Lost World" de Conan Doyle, tout d'abord dans la langue de son auteur et, plus tard, en français, dans "Je sais Tout".

Pour les lecteurs qui ne connaissent rien de ce roman d'aventure de Conan Doyle, qu'il me soit permis de leur en donner la synthèse, en peu de mots.

Dans une plaine perdue, au centre de l'Amérique du Sud, se trouve une montagne escarpée qui fut jadis épargnée par les eaux du déluge. Au sommet de cette montagne vivent encore, par conséquent, maints spécimens d'êtres antédiluviens.

Un professeur anglais connaît ce secret et il organise une expédition, afin d'aller, si possible, prendre contact avec la faune de ce monde perdu.

Après mille et une péripéties et après avoir écarté maints dangers, son rêve se réalise ; lui et ses compagnons voient de leurs yeux des monstres tels que leur imagination n'en avait jamais rêvés.

Les excursionnistes reviennent à Londres emportant avec eux, dans une immense cage, un oiseau gigantesque qui devait servir de preuve à l'effet qu'il existait encore là, à cette époque, des animaux disparus partout ailleurs depuis la grande aventure de Noé.

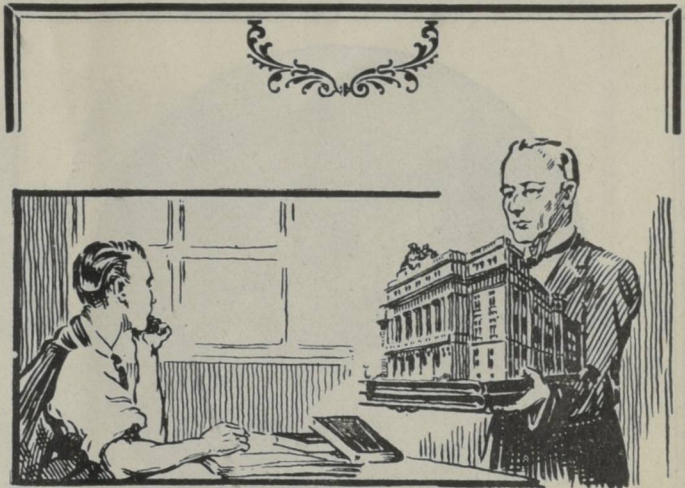
*
**

Je m'imagine l'étonnement de certains Européens et surtout de Français lorsqu'on leur apprend qu'il se trouve encore, en Amérique, un groupe d'habitants de langue française, issus d'une poignée de colons abandonnés sur les rives du St-Laurent depuis au-delà de 165 ans. Leur ébahissement s'accroît encore lorsqu'on les informe que cette poignée de 60,000 s'est accrue jusqu'au point de former aujourd'hui près de 5,000,000 d'âmes, dont une moitié au Canada et l'autre moitié aux Etats-Unis. C'est un monde perdu que l'on retrouve !

Je sais bien que cet étonnement n'existe pas dans l'esprit d'une certaine élite, mais, avant la grande guerre, qui s'inquiétait jamais de nous dans le vieux monde ? Comment s'imaginer, en effet, que nous avions pu résister, que nous n'avions pas été engloutis dans la vague anglo-saxonne, quand on songe que, pendant plus de cent ans, nous fûmes complètement séparés de notre mère-patrie et que toutes communications, même par correspondance, furent forcément abandonnées.

Les deux ou trois générations qui suivirent notre séparation, tant ici qu'en France, ne se connurent pas et quand nos relations se renouèrent, au lendemain de la visite de la "Capricieuse", nous étions, pour la France monarchique d'alors, comme perdus dans les forêts d'Amérique, le long de ses grands fleuves ou sur les rivages de ses mers intérieures. La France avait pu nous oublier pendant un temps, ou du moins garder de nous un souvenir assez vague, mais nous, comme les Bourdons de jadis, si nous n'avions rien appris, nous n'avions, non plus, rien oublié.

Aussi voyez avec quelle ardeur et avec quel amour, en 1855 et même avant la venue de la "Capricieuse" notre poète national, Octave Crémazie, chante non seulement la France perdue, mais ses défaites aussi bien que ses triomphes. Relisez "Son Vieux Soldat" et vous verrez si ce vétéran aveugle avait oublié la mère-patrie.



"L'ECOLE CHEZ SOI"

A TOUS CEUX

qui ne peuvent suivre ses cours
du jour et du soir.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

offre ses

Cours par Correspondance

Comptables, employés de banque ou autres salariés du commerce, de l'industrie et de la finance, qui désirez améliorer votre sort, augmentez votre compétence professionnelle en suivant ces cours! :- :-

Prospectus et tous renseignements sur demande

Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous qui vous donne droit sans aucune obligation de votre part à noire brochure.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
de Montréal
Coin Viger et St-Hubert
Montréal.

Détachez ce coupon

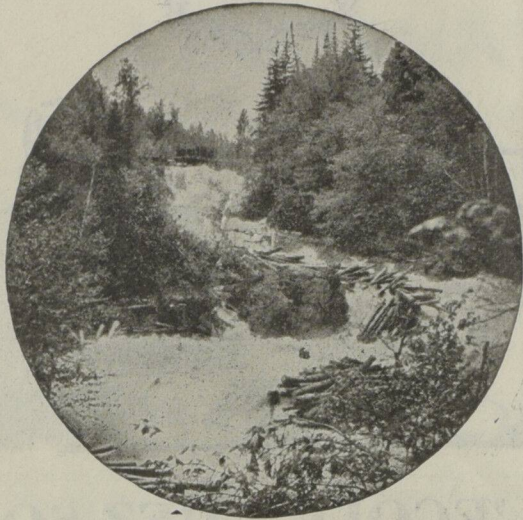
Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure "L'ECOLE CHEZ-SOI" que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

- Comptabilité
- Economie politique
- Langue anglaise
- Le français commercial
- L'Anglais Commercial
- Le droit commercial

Nom.....Occupation.....

Adresse.....
A-60

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109St-Jean, Québec



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*
(BOLEAU)

ÉCOLE DES Beaux-Arts



Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'École des Beaux Arts.
Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

Directeur de l'École des Beaux-Arts

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

Regardez-le se faire conduire par son fils, chaque jour, sur la Grande Batterie de Québec et écoutez-le lui demander s'il ne voit pas revenir des vaisseaux de France.

Ceux qui fréquentaient à cette époque la librairie Crémazie, nous disent que ses comptoirs et tablettes étaient chargés de la plupart des livres que la France produisait, et qu'il n'y avait pas, dans tout le Bas-Canada, un foyer de livres mieux assorti.

Est-ce là une preuve que nous avons oublié la France ?

Et Fréchette à qui a-t-il dédié sa " Légende d'un Peuple ", sinon à sa mère, la France ?

Considérez donc encore avec quel empressement, quel intérêt et quel amour nos compatriotes se groupent au pied d'une tribune ou d'une chaire, lorsqu'une voix de France vient se faire entendre.

Est-ce là une autre preuve que nous avons oublié la France et que nous nous désintéressons de l'œuvre accomplie chez elle et chez nous, par ses enfants ?

Nos moyens de contact ou agents de liaison avec la France sont aujourd'hui nombreux, à différents points de vue, par exemple quand nous invitons leurs hommes de science, leurs littérateurs ou leurs artistes à venir nous communiquer le fruit de leurs connaissances ; ou encore quand nous envoyons chez elle non seulement nos étudiants, mais nos professionnels, pour se perfectionner dans toute les branches des sciences humaines, aussi bien que dans le développement du goût chez ceux qui cultivent les beaux-arts.

Nous pouvons paraître des êtres étranges aux yeux de ceux qui ignorent notre histoire ; notre langue populaire n'a sans doute pas tout le poli, tout le raffiné de la langue des esprits cultivés de la France ; nos coutumes, nos agissements, notre savoir-faire, ne sont peut-être pas identiques à ceux que l'on constate dans notre ancienne mère-patrie, à l'heure actuelle, mais n'en sommes-nous pas moins, pour tout cela, un rameau du vieil arbre, rameau qui est resté vigoureux et prolifique, sans toutefois avoir évolué de la même façon que l'arbre enraciné au sol du vieux continent ?

Notre langue, pour être plus fruste, n'est-elle pas celle que parlaient les meilleurs écrivains du XVII^e siècle et n'a-t-elle pas cette uniformité remarquable et émarqué par les francophones chez tous nos compatriotes, soit que ceux-ci habitent une province quelconque du Canada ou qu'ils soient des citoyens de la république voisine ?

Les mêmes traditions, les mêmes mœurs, les mêmes coutumes se remarquent partout, chez nous, dans tous les groupements, en quelque endroit que ceux-ci aient essaimé en terre d'Amérique.

Notre foi est restée solide, inébranlable, naïve peut-être, mais nous n'avons pas voulu laisser éteindre aucun des flambeaux que nos pères et nos mères avaient apportés du pays des ancêtres, et qu'ils nous ont transmis avec leur sang.

Chez nous, chaque paroisse forme une grande famille et partout où sont groupées quelques centaines de compatriotes, il y a un clocher, un curé, qui est encore, Dieu merci, le premier citoyen du hameau ; l'homme dont la voix est toujours écoutée avec respect et soumission lorsqu'il s'agit de questions religieuses ou morales relevant de sa compétence et de son autorité.

Quant au reste, on aurait tort de nous croire encore des fanatiques qui dépendent toujours et uniquement du curé, quelles que soient les questions en jeu. La politique et l'administration locale au point de vue civil ou scolaire, sont fonctions des autorités civiles, et nous jouissons de la plus entière liberté d'action à ce sujet.

Les liens qui nous rattachent à notre ancienne mère-patrie, pour avoir été longtemps tendus, n'en sont pas moins forts et nul ne pourrait les arracher de notre cœur, car nous savons que la France est encore le foyer de toutes les vertus ; le pays qui fournit le plus de missionnaires et de religieuses ; le meilleur soutien du Saint-Siège et du denier de Saint-Pierre ; le laboratoire de toutes les sciences et de tous les arts ; l'agglomération d'hommes les plus patriotes, comme les plus tenaces ; bref, le peuple le plus brillant, le plus ingénieux qui soit, possédant, en plus, le plus humain des cœurs humains.

Notre esprit n'a pas évolué dans le même sens que le sien ; notre langue, tout en étant française, a conservé nombre de ses archaïsmes et force nous a été d'inventer plusieurs néologismes, sans compter que des anglicismes nombreux se sont glissés à travers ses syllabes.

Toutefois, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il y a, chez nous, comme là-bas, une élite, bien au fait de la littérature française et qui s'efforce, dans le langage comme dans les écrits, de suivre les progrès opérés sur la terre de France depuis un siècle et demi et plus, que dure notre séparation.

Voyez encore nos professeurs qui sont appelés à donner des conférences à la Sorbonne et dont la langue, paraît-il, fait les délices de ceux qui se groupent au pied de leur chaire.

Rappelons que l'histoire de France est aussi notre histoire, et dans nos veines coule toujours le sang généreux de ceux qui jadis quittaient la mère-patrie, dans les ports de St-Malo, de La Rochelle et de Dieppe, pour venir fonder une colonie en Amérique.

Nous comptons, nous aussi, comme faisant partie de notre patrimoine, sainte Clothilde, saint Louis et sainte Jeanne d'Arc ; les écrivains qui ont honoré le XVII^e siècle, comme Fénelon, Bourdaloue,

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O. D., 109 St-Jean, Québec.



Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC

My6



MAYFIELD

Tabac à Fumer

TROISIEME VOYAGE
A TRAVERS LE CANADA

Jusqu'à la Cote du Pacifique par train spécial du

PACIFIQUE CANADIEN

SOUS LES AUSPICES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Direction personnelle de M. Edouard Montpetit, Secrétaire Général.

DU 9 AU 30 JUILLET

Comment mieux célébrer le 60ème anniversaire de la Confédération qu'en visitant rapidement mais complètement le Canada. Tout Canadien devrait d'abord apprendre à connaître son pays avant d'aller à l'étranger.

VOYAGE DE LUXE.....

{ 562 milles par chemin de fer.
897 milles en bateaux.
450 milles en automobiles.

- Les Prairies.
- Winnipeg.
- Régina.
- Calgary.
- Les Rocheuses.
- Banff.
- Route Banff-Windermere.
- Vancouver.
- Victoria.
- Canyon Fraser.
- Le Tunnel Connaught.
- Lac Emeraude.
- La Vallée de Yoho.
- Lac Louise.
- Edmonton.
- Saskatoon.
- Les Grands Lacs.
- Châtes Niagara.

DE MONTRÉAL :— \$365. tous frais compris avec lit-bas. Lit-haut \$350. Lit-bas à deux \$330. chaque voyageur. Salon-lits à trois \$380. chaque voyageur. Compartiment à deux \$395. chaque voyageur.

Train de luxe comprenant wagons-lits ordinaires, wagons-lits à compartiments, wagon-restaurant et wagon-observatoire. Wagon-observatoire découvert dans les Montagnes.

Personnel bilingue

Cuisine soignée.

*Séjours dans les hotels et camps de chalets du
PACIFIQUE CANADIEN.*

Le voyage est organisé à l'intention des Canadiens-Français et des Franco-Américains tout spécialement. Les dames sont aussi invitées.

Pour brochures descriptives et renseignements complets, s'adresser à l'Université de Montréal ou à tout Agent du

PACIFIQUE CANADIEN